Novembre 2009

GenMaG

Gennevilliers Magazine

n°197

Réforme de la TP : les élus de la Boucle réagissent

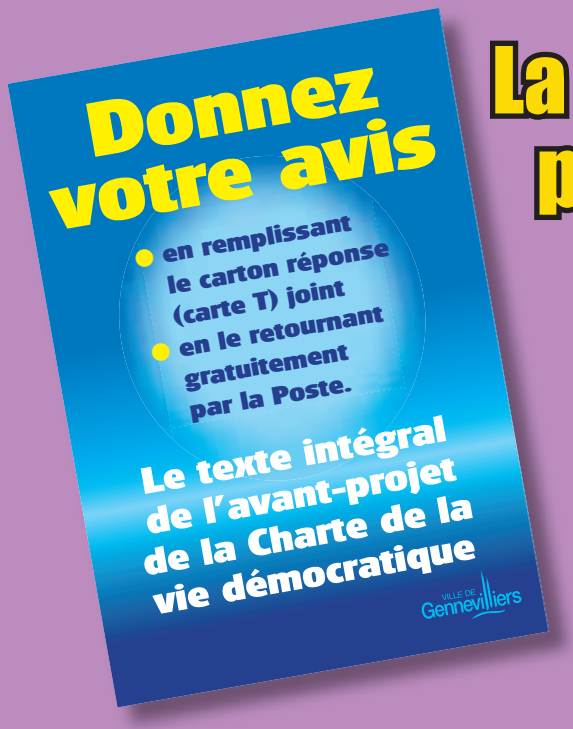
Donnez votre avis
• en remplissant le carton réponse (carte T) joint
• en le retournant gratuitement par la Poste.
Le texte intégral de l'avant-projet de la Charte de la vie démocratique
Ville de Gennevilliers

La démocratie participative en action

Résorption de l'habitat insalubre : une nouvelle étape

Rendez-vous à la Foire aux vins et aux produits régionaux

Culture à domicile : Saison 3

Championnat régional de gymnastique rythmique

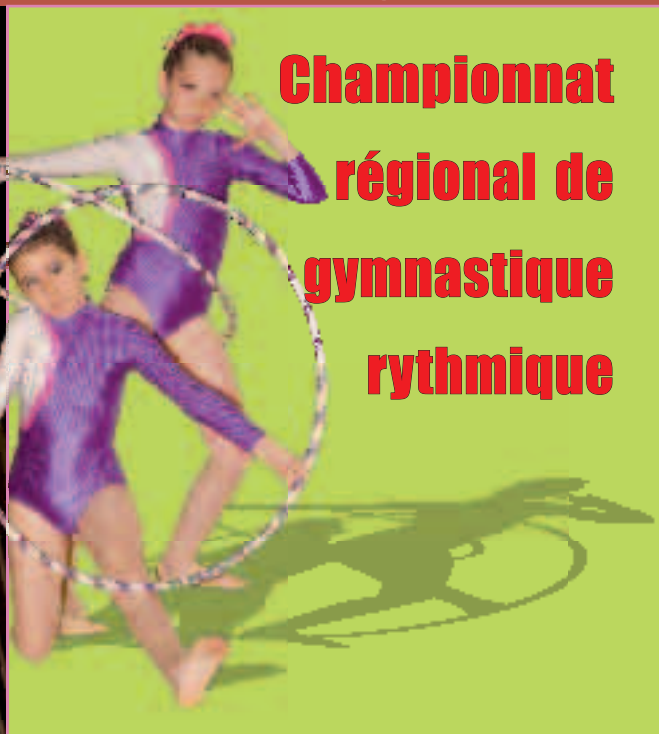

L'Office de tourisme-Syndicat d'initiative fête ses 40 ans

Foire aux vins et aux produits régionaux

20, 21 et 22 novembre - salle des fêtes

L'alcool est dangereux pour la santé. Sachez consommer avec modération.

OFFICE DE TOURISME SYNDICAT D'INITIATIVE
92 Conseil général des Hauts-de-Seine
VEOLIA PROPRETÉ
SEMAG 92
COFELY GDF SUEZ
VILLE DE Gennevilliers

Organisée par l'Office de tourisme de Gennevilliers par arrêté municipal n° 2009.26/130 du 05/08/09

GROUPE Labrenne
Tél. 01 47 37 52 08

NETTOYAGE INDUSTRIEL
PROPRETE
5, avenue Henri COLIN GENNEVILLIERS
Produits Ecologiques Ecolabélisés

GFS
Aménagements Paysagers
conception entretien
création
élagage arrosage

Services aux Entreprises, Copropriétés, Collectivités, Particuliers
Tel : 01 47 37 52 93 - Fax : 01 47 37 90 94

SomMaire

GenMag est imprimé sur un papier recyclé.

p. 14
Foire aux vins
Les 20, 21 et 22, c'est la fête des papilles et des 40 ans de l'Office de tourisme.

p. 22
Service public
Votation citoyenne sur le changement de statut de La Poste : c'est non.

p. 28
Histoire
La centrale thermique.

p. 40
Sports
Le samedi, c'est rugby pour trente jeunes du Luth.

p. 16
Dossier
Gros plan sur la suppression de la taxe professionnelle et de ces incidences financières.

p. 24
Coins de verdure
Les jardins familiaux s'enrichissent de vingt nouvelles parcelles.

p. 30
Entreprise
Sebac, matériel médical spécialisé.

p. 45
Pratique
Les Restaurants du cœur.

p. 47
Adresses utiles

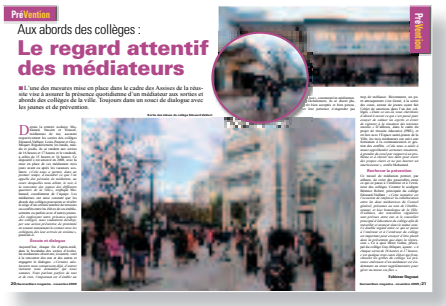

p. 20
Prévention
Trois médiateurs de rue assurent les sorties des collèges Edouard-Vaillant, Louis-Pasteur et Guy-Môquet.

p. 26
Charte de la vie démocratique
Les habitants sont invités à donner leur avis sur l'avant-projet de Charte.

p. 35
Culture
Culture à domicile : 3e saison, et toujours plein de spectacles ; mur de sons au Tamanoir avec le festival Tamacore ; « The Shipment » et « Observer » au Théâtre de Gennevilliers ; jazz manouche à la discothèque ; des expos, des lectures, des rencontres à la bibliothèque François-Rabelais.

p. 48
Libre expression

Retour sur images

1. Face aux spectateurs, le trio Face à la mer, pour les vingt ans de la compagnie Actes.
2. Inauguration de la mosquée, le 10 octobre dernier.
3. Comme chaque année, les membres de l'association Châteaubriant-Voves-Rouillé rendent hommage aux fusillés de la carrière de Châteaubriant.
4. Challenge Jean-Charles Giriat, tournoi de rugby au stade Claude-Luboz.
5. Banquet d'automne pour les anciens.
6. Rendez-vous gourmand et dégustation au marché pour la Semaine du goût.
7. Présentation de la troisième saison de Culture à domicile.
8. Les Racontines dans les bibliothèques : on me raconte de jolies histoires, et moi j'écoute.
9. Compétition d'athlétisme pour les benjamins du CSMG.
10. Semaine du goût dans les quatorze groupes scolaires. Ici à l'école primaire Gustave-Caillebotte.
11. Challenge Lecante, en hommage postume au président du club de pétanque Victor-Hugo.
12. 25 bougies soufflées pour l'association Plein Grés.
13. Challenge pictural, « Peintres du dimanche », organisé pour les 40 ans de l'OTSI.
14. Assemblée générale et dîner spectacle pour l'OML, où la magie était invitée.
15. Au bonheur de lire, pour la rentrée des bibliothèques, avec Marie-Christine Barrault et François Marthouret.

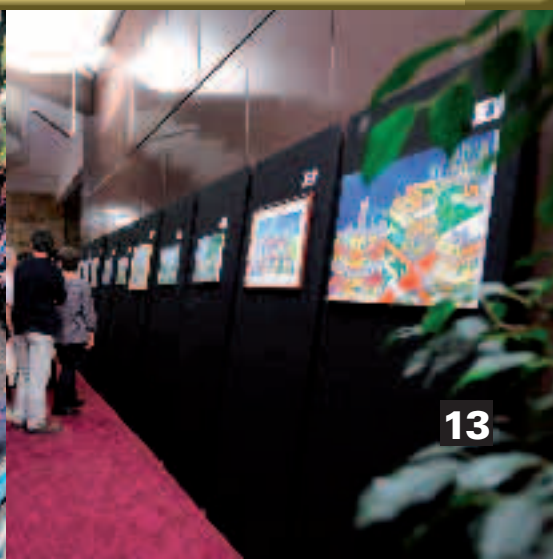

3

4

6

7

9

10

14

15

DÉCÈS

Hommage

Jean-Pierre Tricard

Notre ami et ancien collègue Jean-Pierre Tricard est décédé le 27 septembre dernier. Ancien typographe et linotypiste, il a travaillé de longues années à la Direction de l'information et de la communication où, entre autres, il mettait en pages *Gennevilliers Magazine*. Exigeant, précis et méticuleux, il était le garant du respect des règles typographiques. Personnage entier, fort de ses valeurs humaines, il cachait un grand cœur, et avait l'estime de tous ses collègues.

Depuis quelques années, il avait pris une retraite bien méritée, dans sa région d'origine, le Limousin.

À la conquête des marchés

Samedi 14 novembre, aux Grésillons, et dimanche 15 novembre, au Village, de 8 heures à 12 h 30, l'association des commerçants des marchés et la Ville proposent une balade insolite en diligence ou en chariot des pionniers de l'Ouest américain. L'occasion, au gré de diverses haltes, de découvrir ces deux quartiers sous un autre angle. Une fois les courses faites, il sera possible de réutiliser ces moyens de transport pour rejoindre son domicile ou du moins s'en rapprocher. Point de départ aux marchés. Renseignements : Maison du tourisme, 58, rue Pierre-Timbaud. Tél. 01 40 85 48 18.

Centre nautique

Des moyens supplémentaires

Le Centre nautique a été dépassé par son succès ! En raison du nombre de personnes en liste d'attente, la Ville a voulu donner des moyens supplémentaires, en priorisant l'accueil des enfants et les jeunes. C'est ainsi que pour permettre l'accueil d'un groupe de 30 enfants de 6-10 ans en liste d'attente, le groupe du mercredi de 9 heures à 12 heures a été dédoublé. De même, une vingtaine d'ados également en liste d'attente sera accueilli le mercredi de 17 heures à 18 heures. ■

Grippe H1N1

La vaccination commence

Le centre de vaccination intercommunal pour Gennevilliers et Villeneuve-la-Garenne, le gymnase Edouard-Vaillant, 221, avenue Laurent-Cély (à côté du stade Louis-Boury), devrait commencer à fonctionner dans à la mi-novembre. Seront d'abord vaccinées les personnes prioritaires, du fait de leur vulnérabilité ou de leur forte exposition au virus. Parmi celles-ci, les femmes enceintes de plus de trois mois, les personnes immunodéficientes, les enfants de six mois à 23 mois à facteur de risque (qui seront pris en charge à l'hôpital). Concernant les enfants de six mois à 23 mois sans facteur de risque, un réseau de centre de PMI doit être mis en place au moment où nous mettons sous presse. Les enfants de moins de six mois ne seront pas vaccinés.

Les personnes prioritaires recevront de leur caisse d'assurance-maladie un bon de vaccination qui leur permettra d'accéder librement et gratuitement au centre.

La vaccination générale de la population devrait, elle, commencer fin décembre et s'étaler sur trois mois. Là encore, la vaccination, libre et gratuite, se fera après réception d'un bon de vaccination.

Concernant les personnes à mobilité réduite (personnes âgées en particulier), un dispositif municipal est à l'étude pour faciliter leur déplacement.

À noter : les personnes qui se sont fait vacciner contre la grippe saisonnière devront respecter un délai de trois semaines avant la vaccination contre le virus H1N1.

À rappeler également : les mesures d'hygiène restent toujours aussi importantes pour se protéger (se laver souvent les mains, éternuer dans un mouchoir jetable…).

Nous reviendrons sur ces modalités dans nos prochaines éditions, chaque fois que nécessaire.■

Lutte contre l'habitat insalubre

Un deuxième protocole enfin signé

Le 21 octobre dernier a eu lieu, en mairie, la signature du second protocole de coopération pour l'éradication de l'habitat insalubre, entre l'État et la Ville, en présence de Benoist Apparu, secrétaire d'État chargé du Logement et de l'Urbanisme. À cette occasion, le Maire, Jacques Bourgoin, a souligné que : *« Ce deuxième protocole prouve la volonté réaffirmée de l'État et de la Ville de poursuivre un travail que nous jugeons prioritaire, car nous n'acceptons pas que des familles continuent à vivre aujourd'hui dans de si mauvaises conditions. »* Il a également rappelé que cette signature intervient au terme d'une âpre négociation : *« Six mois ont été perdus en discussions avec le conseil général »*, lequel remettait en cause les conditions précédemment consenties par l'État, lors du premier protocole signé en 2003, à savoir le financement d'un logement neuf pour un logement démoli.

La délégation visite un site insalubre, rue Jean-Jaurès.

La reconduction de ce dispositif marque donc une étape importante dans la lutte déterminée que mène, de longue date, la Municipalité pour l'éradication de l'habitat indigne à Gennevilliers. En effet, après la suppression de 900 logements insalubres dans les années 90, la mise en place d'un premier protocole a abouti à la résorption de 430 logements et le relogement de 218 familles, soit 424 personnes. *« Aujourd'hui,* a précisé Martine Monsel, adjointe au Maire, déléguée au logement, *il reste encore 330 logements à traiter et nous souhaitons le faire dans les cinq années à venir. »* Après avoir salué la politique ambitieuse et l'engagement de la Ville dans cette bataille, Benoist Apparu a souligné la nécessité d'accélérer cette lutte au plan national – il y aurait entre 400 000 et 600 000 logements insalubres en France – et d'engager une démarche préventive afin d'éviter *« l'apparition de nouveaux logements dégradés. »* ■

Le patrimoine s'expose

Pour son exposition de l'année 2009, le Centre culture et patrimoine gennevillois a choisi de faire un « état des lieux » du patrimoine bâti de notre ville, à un moment où destructions et reconstructions se multiplient, transformant chaque jour notre paysage urbain.

Après avoir photographié la totalité des maisons, immeubles, bâtiments industriels, de notre commune, le CCPG invite les Gennevillois à une promenade architecturale et historique dans chacun des sept quartiers de la ville et dans les zones industrielles. Des diaporamas par quartier y seront projetés.

Centre culture et patrimoine gennevillois, 3, rue Victor-Hugo.

Du 18 novembre au 19 décembre. Les mercredis et samedis, de 14 heures à 18 heures et aussi sur rendez-vous au 01 47 33 05 70 ou au 01 47 94 20 86. Vernissage mercredi 18 novembre, à 19 heures.

Jeunes diplômés

La réception des jeunes diplômés du CAP, BEP, baccalauréat, et diplômés de l'enseignement supérieur jusqu'à bac + 3, aura lieu mardi 10 novembre, à 18 heures, en mairie.

Afin de se faire connaître, les lauréats sont invités à se présenter au service des affaires scolaires (9e étage de la mairie), munis de la copie de leur diplôme et d'un justificatif de domicile.

À noter, également, la réception des jeunes diplômés du brevet des collèges, samedi 14 novembre, à 14 h 30, salle du conseil municipal. Tous les diplômés sont invités à se présenter munis d'une pièce d'identité. Les lauréats qui n'étaient pas scolarisés dans un collège gennevillois, doivent se faire connaître au 01 40 85 65 58 ou au secrétariat du service préadolescence, au 8e étage de la mairie.

Multimédia

Prochains rendez-vous des ateliers d'initiation multimédia (à partir de 14 ans) : initiation au PC-premier contact : jeudi et mardi 10 novembre ; découverte d'Internet : jeudi 12 et mardi 17 novembre ; recherche documentaire sur Internet : jeudi 19 et mardi 24 novembre ; messagerie : jeudi 26 novembre. Inscriptions et renseignements au 01 40 85 66 47 ou 64 61.

Café des Aidants

Ces conférences-débats mensuelles, animées par Anne Ferrari, psychologue clinicienne, ont été mises en place par la Ville pour soutenir les aidants familiaux. Prochains rendez-vous samedi 14 novembre, de 10 h 30 à 12 heures, à la Ferme de l'horloge, 16-18, rue Pierre-Timbaud, sur le thème « Aider mon proche à conserver un lien social : l'intégration scolaire, l'insertion professionnelle, les activités de groupe... ». Inscriptions au 01 47 98 76 44.
Des permanences d'écoute et de conseil sont également animées par Anne Ferrari et l'association départementale Agekanonix. Renseignements au 01 40 85 67 25.

Petits princes

L'association Petits princes, qui réalise les rêves des enfants gravement malades, recherche 20 bénévoles. Vous avez de réelles capacités d'écoute et d'organisation, vous souhaitez vous investir auprès des enfants malades, vous êtes disponible deux jours par semaine (dont le mardi), vous habitez Paris ou la région parisienne, adressez CV et lettre de motivation à Dominique Bayle, association Petits princes, 15, rue Sarrette 75014 Paris, tél. 01 43 35 49 00 ; courriel : reves@petitsprinces.com

Fête du jeu

du 17 au 21 novembre 2009
Festival du Jeu en Famille
ENTRÉE GRATUITE
Salle polyvalente de l'Espace des Grésillons
30/40 rue François Kovac 92230 Gennevilliers
tél. 01 40 85 60 34

Le festival du jeu en famille, organisé par le service de l'enfance et la ludothèque de la Ville, se tiendra du 17 au 21 novembre, dans la salle polyvalente de l'Espace Grésillons. Au programme : 300 m² d'espace ludique consacrés aux jeux de cartes, jeux de mémoire, jeux vidéos, jeux d'ambiance... mais aussi une double exposition dans le hall de l'Espace. L'une sur le thème « Je crée mon jeu, mon jouet », l'autre sur la présentation des affiches créées dans le cadre du concours sur les droits de l'enfant.

Pôle universitaire de Gennevilliers

Remise des clés

De gauche à droite, Jacques Bourgoin, Patrick Devedjian, Charles Pasqua, Valérie Pécresse et Roland Muzeau.

Le 14 octobre dernier – accueilli par le Maire, Jacques Bourgoin, et en présence de Roland Muzeau, député et premier adjoint au maire –, Patrick Devedjian, président du conseil général des Hauts-de-Seine, a remis à Valérie Pécresse, ministre de la Recherche et de l'Enseignement supérieur, les clés du pôle universitaire de Gennevilliers. Début novembre, trois cents étudiants, dont 250 de l'IUFM d'Antony rattaché à l'université de Cergy-Pontoise ainsi que deux départements de l'IUT rattaché à Paris-Ouest-Nanterre (soit 50 étudiants la première année), s'installeront ainsi dans ce bâtiment universitaire ultramoderne de 12 500 m².
En 2011-2012, le pôle universitaire de Gennevilliers pourrait accueillir 900 étudiants, élargissant ainsi l'offre de formation au nord du département. ■

Passeport d'éveil culturel

Inscriptions du 2e trimestre : c'est parti !

Beau succès pour ce tout nouveau passeport d'éveil culturel, qui a enregistré plus d'une centaine d'inscriptions d'enfants de grande section de maternelle dès le premier trimestre d'activités. Afin de sensibiliser le plus grand nombre d'enfants, ceux-ci ne pourront participer qu'à un seul cycle trimestriel. Alors, c'est le moment de s'inscrire pour la deuxième session, et faire partager aux enfants cette initiative dont l'objectif est d'éveiller leur sensibilité artistique et leur faire découvrir de nouveaux horizons culturels. Ce cycle de sensibilisation se déroule le samedi, de 9 h 15 à 10 h 15 ou de 10 h 45 à 11 h 45. Les ateliers «Chanter ensemble», «C'est dans la boîte, mon musée à moi», «Danse et langue des signes» et «Marionnette», débuteront samedi 9 janvier. ■

Renseignements à la Maison de développement culturel, au 01 40 85 64 55.

Par Frédéric Lombard

Coordonnées

Sept agents de développement social et culturel relaient les informations auprès des habitants. Leur rôle : aider les associations ou groupes à faire aboutir leurs projets, favoriser l'animation du quartier (sorties, loisirs...). Voici leurs coordonnées :

AGNETTES-FOSSÉ-CHEVRINS

Chef de projet :
Évelyne Bleux, 01 40 85 48 51.

- Agnettes :
Ipticem Ayadi, 1, rue Julien-Mocquard, 01 40 85 48 50.

- Fossé-de-l'Aumône :
Bruno Hervouet, place Jules-Guesde, 01 41 21 04 94 ou 06 11 44 97 15

- Chevrins : Delphine Ménard, 01 40 85 48 54 ou 06 25 57 17 48

GRÉSILLONS-CHANDON-BRENU-SÉVINES -

Chef de projet :
Arthur Jouanaud, 01 40 85 60 41.

- Grésillons :
Laïla Melaz, 30-40, rue F.-Kovac, 01 40 85 60 40 ou 06 23 16 52 22.

- Chandon-Brenu-Sévines :
Ridha Dahan 100, rue H.-Barbusse, 01 47 94 50 16 ou 06 12 96 70 64.

LUTH-VILLAGE

Chef de projet : Meguedouda Kerma.

- Luth : Magali Collier
7, avenue du Luth. 01 40 85 49 20.

- Village : Malek Ghanem,
2, rue Jean-Moulin, 01 40 85 60 79 ou 06 18 66 38 22.

LUTH

Permanences

Les élus du quartier tiennent permanence à l'antenne du Luth (7, avenue du Luth). La prochaine a lieu mardi 3 novembre, à 18 h 30. Renseignements 01 40 85 49 20.

Les ateliers du mois

Voici les ateliers qui se déroulent en novembre. Tous se tiennent à 14 heures.
Mercredi 4, à la résidence Camille-Cartier : prévention des accidents domestiques.
Vendredi 13, à la résidence Camille-Cartier : atelier budgétisation, avec une conseillère en économie sociale et familiale qui dispense des conseils afin de mieux gérer son porte-monnaie.
Mercredi 18 : visite de la caserne des pompiers.
Lundi 23 à la résidence Camille-Cartier : initiation aux gestes de premiers secours, en partenariat avec la Protection civile.
Renseignements et inscriptions aux différents ateliers à l'antenne du Luth. Tél. 01 40 85 49 20

LUTH

Le cœur sur la main ouverte

Bon sang ne saurait mentir. Depuis tout petit, Mamadou Konate voit sa mère passer son temps à rassembler des vêtements pour les expédier au Mali, et faire des heureux dans la famille restée au village. À 30 ans, Mamadou s'est décidé à lui emboîter le pas et développer des actions de solidarité entre les deux continents. Mais il ne pensait pas, quelques mois seulement après avoir créé son association, « Le cœur sur la main ouverte », que tout irait si vite. Avec les 2 700 euros glanés auprès du Conseil général, dans le cadre d'un appel à projets, flanqué du soutien du conseiller général Patrice Leclerc et de la maison de quartier du Luth, cet ancien de la Snecma s'est lancé dans une aventure humaine et humanitaire au long cours. *« À Magnanbougou, dans le centre du Mali, nous redistribuons dans une pouponnière de 200 petits orphelins, des vêtements, des fournitures d'école, des jouets, des chaussures, du matériel de puériculture…*, précise Mamadou. *Ces enfants représentent l'avenir du Mali. Nous avons ont pris l'engagement de les aider à grandir avec plus de confort et de décence. »* Au mois de septembre, il s'est rendu sur place, amenant avec lui trois cents sacs d'affaires. Ces dons avaient été collectés auprès des particuliers, avec le concours précieux des Amap des Agnettes et du Village qui servent de points de réception des vêtements. Les gens donnent, ce n'est pas un problème. *« Le souci, c'est de financer l'expédition des dons. Le dernier envoi en fûts hermétiques a coûté 600 euros. »* Le prochain n'est pas encore bouclé. Et puis Mamadou ne veut pas non plus installer la pouponnière dans une forme d'assistanat où elle n'aurait qu'à attendre la manne venue du nord. Mamadou et sa mère sont les deux membres actifs de l'association. *« Je voudrais attirer les jeunes du quartier car eux aussi peuvent faire beaucoup »*, conclut-il. ■

Le Cœur sur la main ouverte.
Tél. 06 78 17 46 03.

TOUS QUARTIERS

Des aides pour rénover son logement

Vous êtes propriétaire de votre logement mais vous hésitez à vous engager dans des travaux de rénovation ? Comme près de 126 projets qui ont déjà bénéficié de ce dispositif, l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat et de Renouvellement urbain (Opah-Ru) aide ceux qui en font la demande à effectuer un certain nombre de travaux dans leur patrimoine. Il propose une assistance administrative et technique gratuite, ainsi que des aides financières renforcées. L'Opah-Ru est une intervention conjointe de la commune, de l'État et de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (Anah). *« Les aides concernées portent sur les immeubles collectifs privés et les habitations individuelles construites depuis plus de quinze ans, occupés ou loués à titre de résidence principale »*, précise Nora Harroudj, chargée d'opération à la direction de l'urbanisme. Trois catégories d'occupants peuvent bénéficier de ces aides. Il y a les propriétaires occupants de leur logement, les propriétaires bailleurs privés et les syndicats des copropriétaires des immeubles les plus en difficulté. Les travaux qui relèvent d'une Opah concernent la réhabilitation ou l'amélioration des habitations individuelles et des parties communes des immeubles collectifs, dans des domaines aussi divers que la couverture, la plomberie, le ravalement, les ascenseurs, les réseaux, les menuiseries, etc. À l'intérieur des logements, ces travaux portent sur le chauffage, la salle d'eau, les WC, l'installation électrique ou l'adaptation au handicap. Une fois le dossier accepté, tous ces travaux doivent être réalisés par des professionnels d'entreprises agréées. S'agissant des financements, des subventions majorées et des prêts à taux réduits sont accordés. Attention, prévu pour une durée de cinq ans, l'actuelle Opah-Ru s'achève en mars 2011. Si vous êtes intéressés, rapprochez-vous sans attendre du dispositif. ■

Renseignements auprès du cabinet Urbanis, au 01 41 21 48 60. Des permanences se tiennent au 6-8, rue de la Procession, au Village, le mardi, de 9 heures à 13 heures et le mercredi, de 15 heures à 19 heures.

AGNETTES

La Minute des Agnettes

Le prochain comité de rédaction du journal mural, *la Minute des Agnettes,* a lieu mardi 17 novembre, à 18 h 30, dans le hall du 12, rue Marcel-Lamour.

Escale de femmes

Pour célébrer la journée de lutte contre toutes les formes de violences faites aux femmes, l'Escale (centre d'hébergement et d'accueil pour femmes victimes de violences) propose un spectacle, lundi 30 novembre, à 13 h 30, à la MDC. Emeline Puvilland déclinera le thème « Il faut qu'on en parle ». Caroline Karl chantera et slamera sur « femmes d'attentes ». Tél. 01 47 33 09 53. www.lescale.asso.fr et skle@wanadoo.fr

Tajine collectif

L'antenne de quartier et Atika vous proposent de venir réaliser puis déguster ensemble un tajine aux pruneaux, jeudi 5 novembre, à 11 heures, au 21-23, rue Victor-Hugo. Préinscription obligatoire au 01 40 85 48 50. Participation : 2 euros.

Femmes-relais

L'association Femmes-relais tient ses permanences les lundis, de 14 heures à 16 h 30, à l'antenne des Agnettes (1, rue Julien-Mocquard).

CHEVRINS/CITÉ JARDIN

Nouvelle voie

Le conseil municipal, dans sa séance du 23 septembre dernier, a procédé à la dénomination de la voie nouvelle située dans le lotissement du Chemin-du-Pont. Elle portera le nom de rue Georges-Quiqueré (1921-2009), ancien conseiller municipal, à l'initiative d'activités et à l'origine du développement de la vie culturelle et associative de la ville.

Créa'rêves

L'adhésion pour l'année à l'association Créa'rêves est de 120 euros, et non 12 euros comme mentionné par erreur dans le numéro précédent. Rendez-vous au 9, avenue L.-Lanternier, le vendredi de 15 heures à 19 heures. Contact : 06 17 81 50 76.

Le nez dans la lavande

Ils ont de 18 à 24 mois pas plus, mais déjà les sens en éveil. Le 2 octobre dernier, treize bambins de l'association Plein Cœur et dix accompagnatrices(eurs) ont exploré, les yeux remplis d'étonnement, le paradis maraîcher des jardins familiaux, rue Villebois-Mareuil. On doit cette initiative à Rozenn Mathlcouthi – responsable de la structure – et à Émile Godard qui

Sortie théâtre

Vendredi 20 novembre, l'antenne de quartier organise une sortie au théâtre de la Renaissance, à Paris, pour aller voir la pièce « Panique au ministère ». Le prix des places est de 20 euros. Inscriptions les 9 et 10 novembre, de 16 heures à 18 h 30, allée de la Maison pour tous (derrière le Jean-Vigo).

CHANDON-BRENU-SÉVINES

Expo à l'IMA

Samedi 14 novembre, l'antenne organise une sortie avec un conférencier à l'Institut du monde arabe, à Paris, pour voir l'exposition « L'art de l'Islam ». Inscriptions lundi 9 novembre, de 18 heures à 19 heures au 100, rue Henri-Barbusse. Renseignements, au 06 12 96 70 64.

GRÉSILLONS

Théâtre forum

Vendredi 13 novembre, à 20 heures, à l'Espace Grésillons, se tient une représentation de théâtre forum, par la Compagnie Naje. Cette manifestation, proposée dans le cadre du lancement de la Charte de la vie démocratique. Il est également possible de participer à l'organisation de cette initiative. Il suffit de contacter Laïla, agent de développement, au 06 23 16 52 22. La soirée se poursuit autour d'un repas participatif ou chacun peut amener un plat, une boisson ou un dessert.

À vos aiguilles

Tous les jeudis, de 14 heures à 17 heures, un atelier couture se tient à l'Espace Grésillons. Apprendre tout en se distrayant, c'est la raison d'être de cet atelier gratuit et ouvert à tous.

Tous à la Lettre

Mardi 10 novembre, à 18 h 30, se tient le comité de rédaction du prochain numéro de *la Lettre des Grésillons*, à l'Espace du même nom. Ce journal est conçu par et pour les habitants des Grésillons, avec l'antenne de quartier et le concours d'une journaliste professionnelle. Il accueille toutes celles et tous ceux qui ont envie d'écrire dans ses pages ou souhaitent simplement donner des informations sur la vie de leur quartier.

aide les enfants à faire pousser petits pois et tomates dans le jardin de la halte-garderie Plein Cœur, rue Aguado. Notre jardinier émérite leur a servi de guide à travers les allées bordées de légumes et de fleurs qui garnissent les parcelles. Pour beaucoup de petits, c'était leur première sortie sur un espace cultivé. Ils ont touché la lavande et le thym, tâté les fruits des jardins, observé la course des insectes au-dessus des plates-bandes. Une belle matinée au grand air pour un bon bol d'oxygène.

TOUS QUARTIERS

Rencontres d'histoire critique

Vendredi 27, de 18 heures à 21 heures et samedi 28 novembre, de 10 heures à 17 h 30, l'Espace Grésillons accueille les Rencontres d'histoire critique sur le thème « Vivre la ville ». Organisée par l'Université populaire des Hauts-de-Seine et les Cahiers d'histoire, cette manifestation s'adresse à tous avec l'ambition d'offrir un lieu de discussion à des historiens et à un large public. Le programme s'annonce riche, avec des débats « Villes d'hier, enjeux d'aujourd'hui » ; « L'histoire, pour quoi faire ? » ; « Penser la société, construire la ville : l'architecte, l'historien, le philosophe » et des ateliers sur les thèmes « Les villes au cœur des migrations », « Les banlieues : espaces dominés ? du Grand Paris aux banlieues rouges au XX^{e} siècle », « Les villes en guerre », « Villes et luttes sociales », « Cultures urbaines », « L'histoire de la ville dans le livre de jeunesse ». Un spectacle pour enfants (à partir de 7 ans), sur le thème « qu'est-ce qu'une ville ? » est prévu à l'auditorium de la bibliothèque, avec la compagnie des Singes Hurleurs. Ces rencontres sont aussi l'occasion d'associer à la présence de nombreux historiens celle d'éditeurs et de responsables d'associations.

Entrée libre. Espace Grésillons, 28, rue Paul-Vaillant-Couturier. Renseignements au 01 47 94 14 20 ou 09 63 50 53 61. Programme détaillé sur www.universite-populaire92.org

À vos tablettes

Prochaines dates des cours proposés par l'Université populaire des Hauts-de-Seine, à Gennevilliers : « Initiation à la psychanalyse », jeudis 5 et 19 novembre, de 13 h 45 à 15 h 45, à la MDC. « L'intérêt », jeudis 5, 12 et 26 novembre, de 16 h 30 à 18 h 30, à la Snecma, quai du petit-Gennevilliers. « Couleur et dessin : questions classiques et perspectives contemporaines », samedis 7 et 21 novembre, à 10 heures, à l'Espace Grésillons. « De Gütenberg à Turing : sens et écriture à l'ère d'Internet », lundis 9, 16 et 30 novembre, à 19 heures, à la MDC. « À fleur de peau : la peau humaine en Occident », mardis 10 et 24 novembre et 1er décembre, à 19 h 30, au club Agir. « Les mouvements sociaux au XX^{e} siècle », mercredi 25 novembre, à 19 heures, au club Agir.

VILLAGE

Service et photo compris

Aussi loin que les souvenirs de riverains remontent, l'épicerie de la place du Village n'a jamais quitté ses murs. Aujourd'hui, dans un magasin embelli et agrandi, l'enseigne est devenue Cocci Market. À la barre, Anis Rojbi, qui a succédé à son beau-père en 2007. De son parent, le jeune commerçant jovial a gardé la qualité des produits, le sens du service et de l'accueil. Mais, dans ce commerce de proximité où on claque volontiers la bise, un détail le démarque de son prédécesseur. Là où les rayonnages n'ont pas monopolisé tout l'espace, les murs sont couverts de photographies en noir et blanc, des visages pris en gros plan par ses soins. Pas n'importe lesquels. *« Ce sont toutes et tous des clients de mon magasin »*, explique ce passionné d'images. L'affaire a démarré au printemps lorsqu'Anis a proposé à quelques clients de les photographier. *« C'était une façon de pratiquer mon hobby lors des moments creux dans la journée. »* Quelques rares personnes ont refusé. Les autres ont dit oui sans hésiter, tant l'épicier est apprécié. *« J'ai commencé à exposer les clichés au mois de juin, et maintenant je me retrouve avec au moins deux cents visages différents qui m'entourent. »* Ichem, Philippe, Nathalie, Nino, petit Nicolas, Nour (fille d'Anis) mais aussi la marchande de laine de la place et la famille du fleuriste comptent parmi les portraitisés. Et c'est loin d'être fini. *« Je travaille avec un numérique reflex tout simple. Je ne demande pas aux gens de poser. La séance dure deux secondes et le tour est joué. »* Il y a des hommes et des femmes de toutes les couleurs, des enfants, des jeunes, des vieux, et même des animaux comme le chien pirate avec sa bonne bouille de bâtard. Cet exercice, inédit dans un tel endroit, ajoute à sa convivialité. Toujours pour le meilleur, même quand le pire survient. *« J'ai la photo d'un client qui est décédé quelques jours après. Sa fille a vu le cliché et m'a demandé une copie. Je lui en ai donné un, bien sûr. C'était la dernière photo de son père. »* Tant qu'il y aura de la place sur les murs, le rituel continuera. ■

VILLAGE

Jeux du mercredi

Les mercredis 4 et 18 novembre, à la Ferme de l'horloge, c'est après-midi jeux de société et c'est ouvert à tous. Renseignements auprès de Malek Ghanem, agent de développement, au 06 18 66 38 22.

FOSSÉ-DE-L'AUMÔNE

Dansez maintenant

Un après-midi dansant est prévu à la maison de l'enfance Youri-Gagarine, samedi 14 novembre, à partir de 14 h 30, avec le groupe Coin de rue. La participation est de 5 euros par personne. Inscriptions vendredi 6 novembre, de 16 heures à 18 h 30, à l'antenne de quartier, 6, place Jules-Guesde. Contact : Bruno Hervouet, au 06 11 44 97 15.

Vêtements du cœur

En association avec les Restos du cœur bébé, la Clinique du vêtement lance un projet de soutien aux familles démunies par la réalisation d'objets divers et d'accessoires. Les personnes intéressées par cette démarche

Intoxication par le

Intoxication par le plomb, le saturnisme est occasionné par l'inhalation de poussières de plomb ou par l'ingestion d'écailles de peinture provenant d'immeubles anciens, d'aliments ou d'eau contaminés. Cette intoxication provoque anémie, troubles digestifs... mais aussi des complications graves et irréversibles comme les atteintes du système nerveux qui se manifestent par des troubles du langage, un retard mental...
Une des principales sources de contamination connue est la peinture au plomb dont la fabrication et l'utilisation sont interdites depuis 1948. Les logements construits avant 1949 sont susceptibles de contenir du plomb dans leurs peintures. Les familles y résidant présentent donc un risque de développer le saturnisme. Les jeunes enfants (qui portent leurs mains à la bouche) sont les plus exposés et présentent un risque important de complications.

Une enquête sur la ville

Depuis une dizaine d'années, la Ville porte une attention particulière à la surveillance du saturnisme. Actuellement, une enquête est menée sur la commune, dans le cadre de la démarche Atelier santé-ville, par la direction de la santé et de la prévention, en partenariat avec le Conseil général des Hauts-de-Seine et la Direction des affaires sanitaires et sociales 92 (Ddass). Il s'agit de généraliser le dépistage de tous les enfants de 18 à 36 mois, et pas seulement sur les critères habituels de risques. Il s'agit aussi de rechercher de nouvelles sources d'intoxication.

de solidarité peuvent contacter l'antenne de quartier du Fossé-de-l'Aumône, au 06 11 44 97 15.

« Un jardin pour tous »

Des habitants viennent de créer, sur l'ancien terrain de la glacière, « Un jardin pour tous », une association d'initiation aux joies du jardinage collectif. Elle s'adresse tout particulièrement aux écoles, centres de loisirs et aux familles du quartier. En prévision du démarrage de ses activités, début 2010, elle collecte du matériel de jardinage d'occasion (pelles, bêches, brouettes...). Lieu de dépôt, au sous-sol du cinéma Jean-Vigo, le mardi et le vendredi, entre 14 heures et 18 heures.

plomb : danger !

À noter également : renseignements et dépliants prévention sont disponibles dans les centres de protection maternelle et infantile et auprès de médecins libéraux.

Selon des études scientifiques, des plats de cuisine en céramique traditionnelle (plats à tajine ou assiettes Taos) et des poudres à maquillage (khôl ou surma) peuvent aussi être contaminés par le plomb.

TOUS QUARTIERS

UN MOIS POUR LES DROITS DE L'ENFANT
UNE ORGANISATION DE LA CODE
LE 20 NOVEMBRE 2009 LA CONVENTION DES DROITS DE L'ENFANT A 20 ANS

20 ans de droits des enfants

Tandis qu'au pays des droits de l'Homme, le gouvernement veut supprimer le poste de défenseure des enfants qu'occupe Dominique Versini, 2009 marque le 20e anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant… dont la France est signataire. Du 16 au 20 novembre, la Municipalité sera une nouvelle fois partie prenante des manifestations prévues. *« Notre objectif est de faire connaître l'existence et le contenu de cette convention aux enfants, aux parents, mais aussi aux professionnels de l'éducation »*, explique Marie-Catherine Ravot, responsable du service enfance. C'est le sens des initiatives qui se dérouleront dans les six maisons de l'enfance (MDE). Comme c'est le cas depuis plusieurs années, les enfants participeront au concours d'affiches « Agis pour tes droits », organisé par l'association les Francas et placé sous le patronage de l'Éducation nationale. Un jury départemental sélectionnera les meilleures réalisations et les fera paraître dans son agenda 2010 des droits de l'enfant. Plusieurs œuvres seront exposées dans le hall de l'Espace Grésillons, du 17 au 21 novembre, lors du Festival du jeu. Mercredi 18 novembre, douze enfants de chaque MDE disputeront un rallye des droits à travers la ville. Ils se déplaceront d'un lieu emblématique à un autre – MDC, PMI, mairie, bibliothèques… –, chercheront des indices et prendront des photos. Un calendrier sera réalisé à la suite de cette journée. Vendredi 20 novembre, à 17 heures, les MDE procéderont à un lâcher de ballons sur le parvis de la mairie. Chaque ballon aura une carte comportant les coordonnées des maisons de l'enfance et celles du service municipal de l'enfance. En clôture, une soixantaine d'enfants reprendra en chœur une chanson écrite par le chanteur Bernard Dimey. Enfin, lundi 16 novembre, les animateurs de la direction de l'enfance et de la préadolescence sont conviés à une conférence sur le thème des droits de l'enfant, pris sous l'angle juridique. *« Cette initiative est l'occasion de mieux prendre en compte toutes les dimensions qui s'attachent à l'enfant »*, ajoute Marie-Catherine Ravot. ■

La 24e Foire aux vins et aux produits régionaux revêt, cette année, un caractère particulier. L'Office de tourisme-Syndicat d'initiative, son organisateur, fête ses 40 ans. Animations, expositions, photographique et picturale, jalonnent le lieu. Réveil des papilles les 20, 21 et 22 novembre, à la salle des fêtes.

L'endroit ressemble au jardin des délices. Pénétrer ici, c'est abandonner tout espoir de régime, tout besoin de diète ! Car, enfin, ce n'est qu'une fois par an. Dans ce lieu, est rassemblée une cinquantaine d'exposants aux stands alléchants : sucré, salé, poivré, fumé, épicé, corsé, fruité… Capiteux, moelleux, généreux, tout est bon ici pour goûter, humer, se délecter d'un stand à l'autre dans ce voyage gastronomique très attendu des gourmets.

Terroirs magiques

Parmi les « vieux de la vieille », de nouveaux exposants proposent leurs produits : les pains du Moulin campagnard et les spécialités à la châtaigne de la ferme de Brossard, en Corrèze, et ceux issus de la vigne. Dans son vignoble de 20 hectares, sur les coteaux sud baignés par la Charente, Jacques Brard Blanchard laisse la vigne pousser à son rythme puisqu'il faut six mois à une grappe pour se former. Sur son site Internet, il partage son amour du vin.

Petits creux, petites douceurs

Envie d'une moules-frites, une assiette d'huîtres de Cancale ou une soupe de poisson, une bonne crêpe de l'Amicale bretonne, une tranche de saumon fumé ou un morceau de fromage ? Tous les goûts sont réunis à la Foire où l'on peut déguster et se restaurer sur place. L'esprit brasserie est là aussi avec Repas 95, qui propose, sous forme de buffet, une carte et un menu (entrée, plat, dessert) à 13 euros. Animé par l'orchestre Calypso, le dîner du samedi soir, aux couleurs automnales, est proposé par l'Office de tourisme à 21 euros pour les adultes, 8 euros pour les moins de 12 ans.

Au pays du

Et les prix sont attribués à…

Les gagnants du challenge pictural, « Peintres du dimanche », concours de peinture organisé pour le 40e anniversaire de l'OTSI, se verront remettre un prix lors de l'inauguration de la Foire aux vins et aux produits régionaux, vendredi 20, à 19 heures. Les œuvres seront exposées et les lauréats récompensés par Monsieur le Maire, accompagné de ses adjoints et de personnalités du département.

« Début juillet, quand la vigne est en fleur, et quand le soleil se couche sur la Charente, on peut, en traversant les rangs de vigne, sentir l'odeur, le parfum du raisin en train de naître. » Son pineau blanc, qui a déjà raflé six médailles d'or, a un goût de figue et des arômes de fruits blancs, de pêches de vigne, de fruits secs et exotiques. En agriculture biologique depuis 1972, Jacques Brard Blanchard soigne sa vigne avec soin et vendange manuellement. *« Cultivée sans aucun produit chimique, la vigne respire son odeur. Et du jus qu'elle produit, on peut espérer la même sincérité. »* Sûr, comme nous sommes certains de trouver sur son stand, cognacs de 8 ans et 20 ans d'âge, vins de pays charentais blancs et rouges, pur jus de raisin.

L'exploitation familiale du château Boujut remonte à la naissance de Louis XV… C'est dire que depuis 1710, la famille Boujut connaît la typicité du terroir magique de Lalande de Pomerol. Le vignoble a une moyenne d'âge de 34 ans et la densité de plantation est de 5 600 pieds/ha. Après les vendanges manuelles, direction le chai où les cuvaisons s'étendent de 21 à 28 jours. Après 18 mois d'élevage traditionnel, le Château Boujut est apte à vieillir entre cinq et vingt ans, voire plus, en fonction de chaque millésime. Fruit de la vigne, et fruit du travail bien fait. Un must.

Une cave aux arômes

Notes épicées, végétales, florales, boisées, animales, de sous-bois, de fruits confits… Les vins recèlent d'innombrables arômes, quelquefois insolites comme le beurre et le petit-lait dans un vin blanc jeune issu du cépage Chardonnay. En compagnie d'un œnologue de la Cave aux arômes, proposée par l'école des vins de Bourgogne, on va découvrir des arômes de cuir, voire de fauve dans un vin rouge issu du Pinot noir. Chaque famille d'arômes, caractéristiques des vins blancs et rouges de Bourgogne, est représentée dans douze ballons en verre par des produits frais et naturels, posés sur des tonneaux. On approche son nez de l'extrémité du ballon, et les arômes se diffusent. De même que le fût de chêne apporte les plus fortes empreintes de vanille, le caractère empyreumatique est lié au degré de brûlage des douelles qui servent à la fabrication des fûts de chêne. Un jeu original et sensoriel pour une divine balade olfactive et dégustative.

Martine Chaymotty

La Foire aux vins et aux produits régionaux est ouverte vendredi 20 et samedi 21, de 10 heures à 19 heures, dimanche 22, de 10 heures à 18 heures.

40 ans de bon Office de tourisme

1969-2009. Il s'en est passé des choses en quarante ans. Pour se remémorer tous les événements concoctés par l'Office de tourisme-Syndicat d'initiative, rien de tel que des photographies, rassemblant les grands moments de cette institution locale. À découvrir juste avant les stands.

bien vivre

Suppression de la taxe professionnelle
Les maires de la Boucle r

Dernière minute

La Municipalité lance une pétition auprès de la population, contre la suppression de la taxe professionnelle. Les pétitions recueillies seront portées le 18 novembre au Congrès des maires.

La suppression de la taxe professionnelle est actuellement en débat à l'Assemblée nationale. Une réforme grave de conséquences pour les finances et le développement des collectivités locales. À Gennevilliers, elle représente les deux tiers des recettes fiscales, et finance le fonctionnement du service public et des investissements.

Mise en place en 1975 par Jacques Chirac, alors Premier ministre du Président Giscard d'Estaing, qualifiée d'impôt « imbécile » par François Mitterrand, la taxe professionnelle a été grandement allégée depuis ces dix dernières années pour les entreprises qui se sont vues accorder des réductions de 30 % à 50 %. Une réforme de cet impôt annoncée et reportée depuis vingt ans est donc aujourd'hui menée *sine die* et sans concertation avant la fin de l'année. Provoquant un tollé général, de la gauche à la droite. Car, pour les élus de l'opposition, comme pour ceux de la majorité – qui sont aussi des élus locaux –, c'est la principale ressource financière représentant généralement 50 % de la fiscalité directe des collectivités territoriales, qui va ainsi disparaître. Et, pour les entreprises, c'est un cadeau fiscal de 6 milliards d'euros.

Principale recette de la Ville

La taxe professionnelle représente à Gennevilliers près de 48 millions d'euros, soit 53 % des recettes, plus 24 % de compensations par l'État, en raison des cadeaux fiscaux de ces dix dernières années. Or, contrairement à ses promesses, l'État n'a pas compensé de manière égale le manque à gagner pour les collectivités locales. Selon Olivier Mériot, adjoint au maire aux Finances, *« la baisse des compensations s'est traduite pour la commune par un manque à gagner, ces six dernières années, de 15 millions d'euros, soit l'équivalent du coût du centre nautique. Pour les années 2009 à 2014, les pertes cumulées sont estimées à 12 millions d'euros, soit le coût de la construction du futur centre culturel et social du Luth ou de deux écoles maternelles. »*

Avec la suppression de la taxe professionnelle, la loi prévoit de compenser pour 2010. Mais, à partir de 2012, les compensations de l'État devraient diminuer chaque année jusqu'à disparition. *« C'est rien moins que l'autonomie financière des finances locales qui est en jeu,* s'insurge Olivier Mériot. *Avec quelles conséquences pour les finances communales ? Un endettement accru ? Une augmentation des impôts locaux ? Une diminution des investissements ? Autant d'options inacceptables pour la Ville. Avec la disparition de la taxe professionnelle, c'est tout le développement de la commune qui est compromis. Ainsi que le service public. »*

Alors qu'au même moment, les élus élaborent le plan pluriannuel d'investissements : quelque 80 projets pour continuer à construire la ville de demain. Combien d'entre eux risquent d'être revus à la baisse ?

Par Danièle Salque

éagissent

La taxe professionnelle, qui représente à Gennevilliers 53 % des recettes fiscales, plus 24 % de l'ancienne taxe compensée par l'Etat, sert à financer les prestations municipales (culturelles, sportives, scolaires...) et le programme d'investissement (écoles, équipements sportifs, culturels, implantations de zones d'activité économique...).

Qu'en pensent les maires des communes voisines ?

Nous avons demandé aux élus des communes de la Boucle leur réaction quant à la suppression annoncée de la taxe professionnelle et les incidences sur leur commune.

Voici ci-après les points de vue des élus d'Asnières et de Colombes.

Egalement sollicité, le maire de Villeneuve n'a pas souhaité donner suite à notre demande.

Le mot du Maire

Danger pour la démocratie

La réforme en cours de la taxe professionnelle est, à bien des égards, scandaleuse. Bien sûr qu'il y a au premier plan le chèque-cadeau émis à l'ordre – pour ne pas dire sur ordre… – du patronat français. 5 à 6 milliards d'euros… Rien que ça ! Le Medef en rêvait… Nicolas Sarkozy le fait. Désormais, les élus locaux devront s'en remettre au bon vouloir de l'État pour leurs ressources communales. Autant dire que tout sera décidé «d'en haut», dans les bureaux des ministères… bref à l'Élysée. Bien sûr, on nous dit que l'État compensera à l'euro près ce que les entreprises ne paieront plus. Mais qui y croit ? Même un ancien Premier ministre de droite, le maire de Bordeaux, M. Juppé, qui ne passe pas pour un dangereux gauchiste, a lâché que – je le cite – *«le gouvernement se f... du monde»*, sur ce dossier. On sait, en effet, comment marchent les financements de l'État : la première année, les dotations compensent à peu près les pertes de ressources communales… et puis après, elles n'arrêtent pas de baisser. Rappelons que ce qui est en jeu à Gennevilliers, la taxe professionnelle, c'est 53 % de nos recettes communales ! Mais il y a plus encore : la perte d'autonomie financière s'accompagnerait d'une perte d'autonomie territoriale.

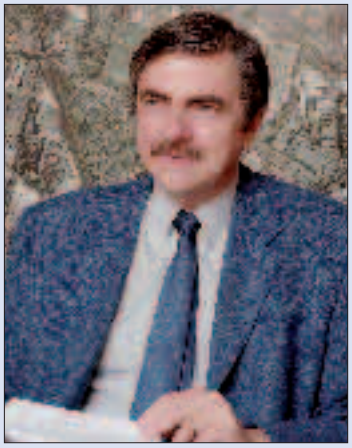

On sait que l'Élysée s'est mis aussi en tête d'avoir la haute main sur tout l'aménagement urbain des communes, dont Gennevilliers, directement concernée par le futur projet du Grand Paris. Ajoutez-y la réforme à venir des collectivités et la boucle sera ainsi bouclée, comme il y a trente ans, avant les lois de décentralisation. Reconnaissons à cette politique une logique de centralisation des pouvoirs par le Président de la République. Autant de coups portés à la démocratie. Un très grave danger qui appelle à la riposte énergique de nos concitoyens.

Jacques Bourgoin,
Maire de Gennevilliers,
Conseiller général
des Hauts-de-Seine.

Sébastien Pietrasanta,
maire d'Asnières.

Le projet gouvernemental m'inquiète

Cette suppression de la taxe professionnelle aura des effets très concrets pour nos villes. À Asnières, dans un contexte budgétaire difficile lié à la crise économique mais aussi à la mauvaise gestion de l'équipe municipale précédente, nous nous interrogeons sur les risques induits par ce projet qui devrait, à terme, entraîner une perte importante de ressources. Elle fera disparaître le lien indispensable entre les entreprises et le territoire de la commune. Elle obligera à un nouveau transfert de fiscalité des entreprises vers les ménages.
Or, nos communes sont les garantes de la cohésion sociale de nos territoires par leurs interventions auprès des habitants les plus faibles. Une mission de solidarité rendue encore plus nécessaire en cette période de crise et de chômage.

Maurice Lobry,
premier adjoint de Colombes délégué aux Finances, au Budget et à la Vie économique.

Respecter l'autonomie des communes

À l'heure où les communes doivent faire face à la montée des dépenses sociales liées à la crise – crise économique qui nécessiterait au contraire une aide accrue de l'État pour relancer l'activité des communes –, une nouvelle menace apparaît. Cette menace est la suppression de la taxe professionnelle qui pèsera forcément sur le budget des communes. À Colombes, cette dernière représente actuellement plus de 19 millions d'euros, soit 1/6e de notre budget de fonctionnement. Avec la stagnation des dotations de l'État, l'équilibre budgétaire sera difficile à atteindre dans de nombreuses communes.
Les collectivités locales risquent d'être les grandes perdantes de cette réforme. En substituant une dotation à un impôt fixé par les communes, l'État nous enlève une ressource dynamique et nous savons bien, fort de notre expérience passée, qu'une telle compensation fondra comme neige au soleil.

Fiscalité locale

Taxe d'habitation m

Ce mois de novembre, les Gennevillois paient la taxe d'habitation de l'année 2009, à l'adresse où ils résidaient au 1er janvier. Comment lire sa feuille d'impôt ? Explications.

Les Gennevillois vont payer leur taxe d'habitation le 15 novembre prochain. Un impôt qui ne tient pas compte des revenus réels des ménages. Son mode de calcul est basé sur la « valeur locative » régulièrement augmentée par le gouvernement.
C'est pourquoi, la Ville, qui dénonce cet impôt comme injuste, compense cette inégalité par l'augmentation du taux d'imposition dans les seules limites de l'inflation. Ce qui permet d'obtenir la part moyenne par habitant – 112 euros* – la plus faible du département après Nanterre – 90 euros* (voir encadré)

** Chiffres 2008, derniers connus.*

Part par habitant 2008

Grâce à la fixation par la Ville de « l'abattement général à la base » le plus favorable et la fixation du taux dans les limites de l'inflation, la part moyenne par habitant est, avec Nanterre, la plus faible du département.

Nanterre	90 €
Gennevilliers	**112 €**
Courbevoie	130 €
Colombes	217 €
Asnières-sur-Seine	234 €
La Garenne-Colombes	238 €
Levallois-Perret	292 €
Suresnes	299 €
Bois-Colombes	316 €
Sceaux	375 €
Moyenne du département	219 €

Source : étude financière de l'association des directeurs généraux des services des villes des Hauts-de-Seine.

À savoir

Ces trois dernières années, l'augmentation des taux d'imposition votés par la commune est revue à la baisse chaque année : + 1,5 % en 2007, + 1,2 % en 2008, et + 1 % en 2009. Et ce en dépit de la baisse des ressources communales engendrée par la baisse de la taxe professionnelle depuis plusieurs années, et malgré la crise depuis fin 2008.

Prenons l'exemple d'une famille avec deux enfants à charge :

la valeur locative brute, en quelque sorte le « loyer annuel théorique », est déterminée par les services fiscaux selon les caractéristiques du logement. Généralement inférieure à la valeur réelle du logement, la valeur peut être revue à la hausse après travaux ou amélioration du cadre de vie. À l'inverse, elle peut baisser en cas de dégradation de l'environnement ou de nuisances. Valeur dans notre exemple : 5 471 euros (valeur 2009).

La valeur locative moyenne est fixée selon les valeurs locatives moyennes annuelles de la ville pour un logement identique : 3 004 euros (contre une moyenne dans le département de 4 777 euros).

Le montant de l'abattement général à la base, identique pour chaque contribuable, est fixé par les municipalités. Gennevilliers fixe un taux le plus favorable possible : 527 euros en 2009.

Puis toute personne à charge donne droit à une réduction de 20 % calculée sur la valeur locative moyenne (Le taux de réduction est décidé par les villes. Il peut être de 10 %, de 15 %, et excède rarement plus de 20 %. La Ville de Gennevilliers l'a fixé à 20 %). Dans notre exemple : deux personnes à charge : - 40 % = 1 202 euros.

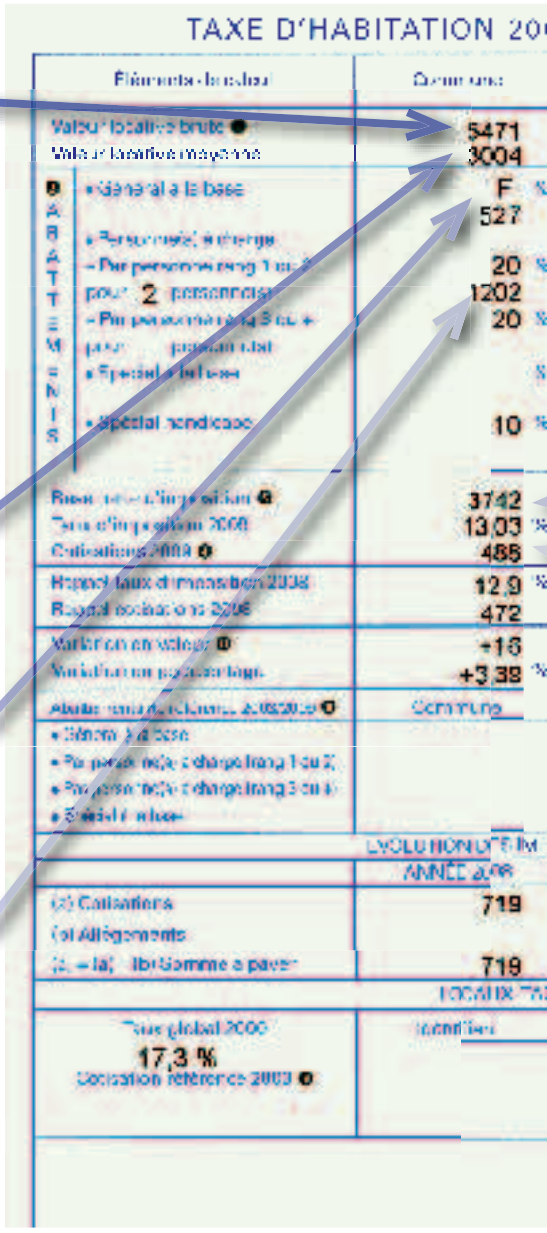

...ode d'emploi

Qui peut être exonéré ?

Il est possible de bénéficier de l'exonération de la taxe d'habitation, sous certaines conditions, notamment de ressources. Ainsi, les personnes dont le revenu fiscal de référence est inférieur, pour 1 part, à 9837 € pour la déclaration 2009. Mais aussi, sous certaines conditions également, les personnes âgées de plus de 60 ans, veufs et veuves, invalides ou handicapés, allocataires du RMI. Renseignements auprès des services fiscaux, 4e étage du centre administratif, 177, avenue Gabriel-Péri.

Du lundi au vendredi, de 8 h 45 à 12 heures et de 13h30 à 16 h 15. Tél. 01 40 85 43 26.

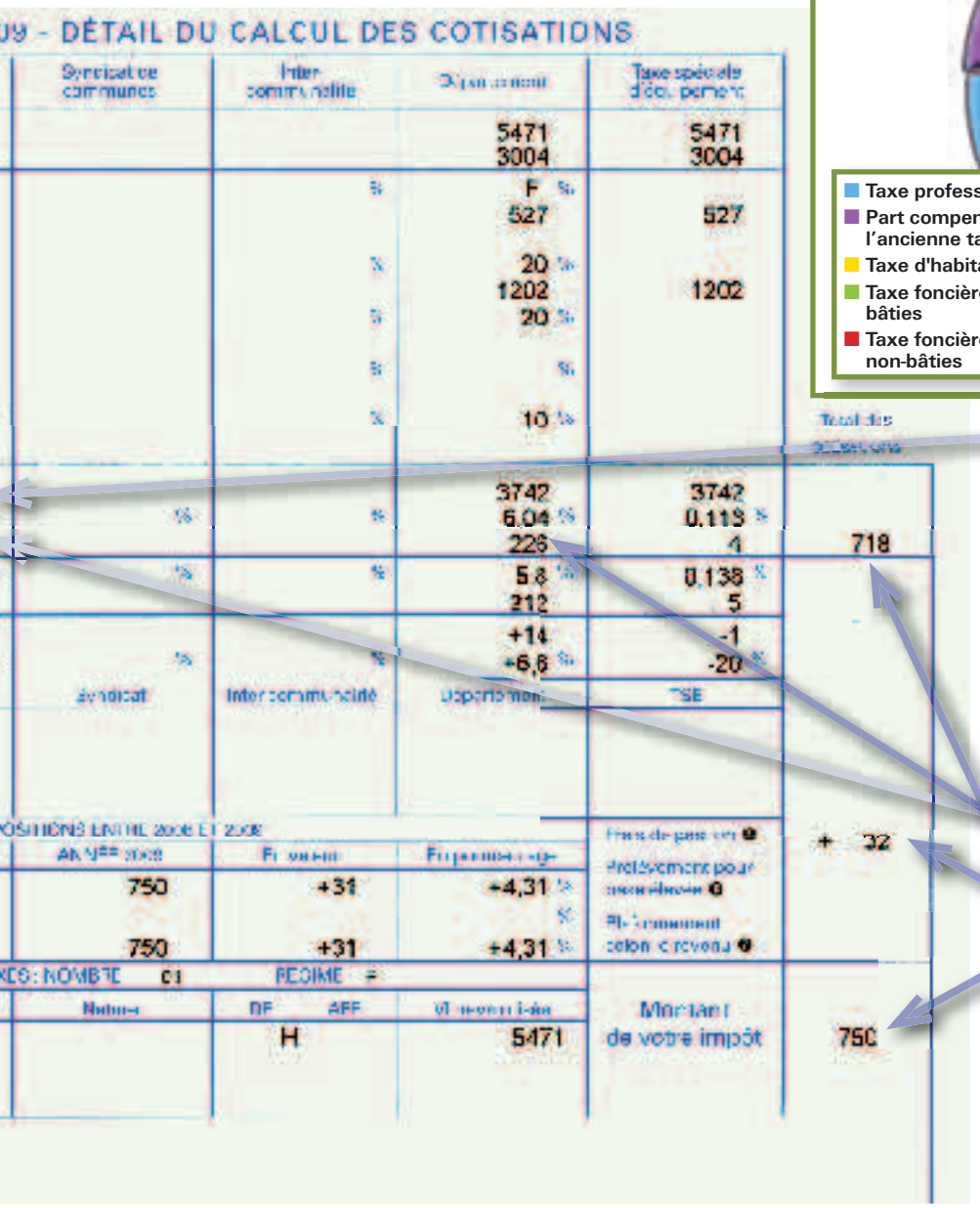

RECETTES FISCALES

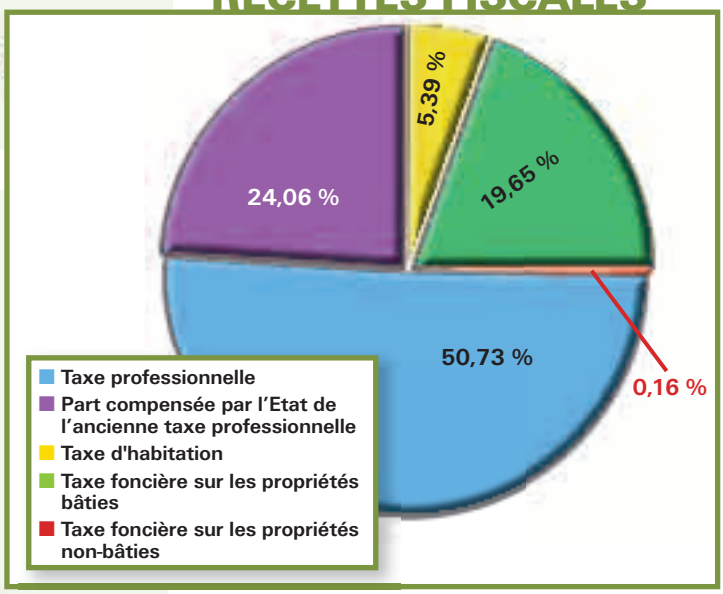

■ **Ainsi, dans notre exemple :** après déduction de l'abattement général à la base, on obtient : 5 471 - 527 = 4 944 euros. Le foyer compte deux personnes à charge, soit deux fois un abattement de 20 % de la valeur locative moyenne : 1 202 euros à déduire : 4 944 euros - 1 202 euros = 3 742 euros.

■ **Sur cette base nette d'imposition,** on applique le taux d'imposition 2009 (établi dans les limites de l'inflation) de 13,03 % = 488 euros. S'ajoutent ensuite la part du département, 6,04 % = 226 euros, ainsi que la taxe spéciale d'équipement, 4 euros, soit au total 718 euros. Auxquels s'ajoutent enfin les frais de gestion de l'État, 32 euros.

■ **Total général de la taxe d'habitation :** 718 euros + 32 euros = 750 euros.

Pour mémoire, en 2007, la taxe d'habitation de cette famille s'élevait à 719 euros. Soit une augmentation de 4,31 %.

Sur la totalité de la taxe, les deux tiers reviennent à la Ville, et un tiers au Département.

Aux abords des collèges :

Le regard attentif des médiateurs

L'une des mesures mise en place dans le cadre des Assises de la réussite vise à assurer la présence quotidienne d'un médiateur aux sorties et abords des collèges de la ville. Toujours dans un souci de dialogue avec les jeunes et de prévention.

Sortie des élèves du collège Edouard-Vaillant.

Depuis la rentrée scolaire, Mohamed, Nassim et Youssef, médiateurs de rue, assurent respectivement les sorties des collèges Edouard-Vaillant, Louis-Pasteur et Guy-Môquet. Régulièrement, les lundis, mardis et jeudis, ils se rendent aux sorties de 16 heures et 17 heures et le vendredi, à celles de 15 heures et 16 heures. Ce dispositif s'est amorcé en 2008, avec la mise en place de ces médiateurs trois jours avant ou après les vacances scolaires. *« Cela nous a permis, dans un premier temps, d'encadrer ce que l'on appelle des périodes de médiation, au cours desquelles nous allons, le soir, à la rencontre des jeunes des différents quartiers de la ville »*, explique Mohamed, coordinateur de l'équipe. Les médiateurs ont ainsi constaté que les abords des collèges pouvaient se révéler le siège d'un certain nombre de tensions ou conflits entre les élèves de ces établissements ou parfois avec d'autres jeunes. *« En renforçant notre présence auprès des collèges, nous souhaitons développer une action préventive de proximité en nouant notamment le contact avec les collégiens dès leur arrivée en sixième »*, poursuit-il.

Écoute et dialogue

Aujourd'hui, chaque fin d'après-midi, dans le brouhaha des sorties d'écoles, les médiateurs observent, écoutent, vont à la rencontre des uns et des autres et engagent le dialogue. *« Certains adolescents nous connaissent déjà, d'autres viennent nous demander qui nous sommes. Nous parlons parfois de tout et de rien, l'important est d'établir un*

lien », constatent les médiateurs. Globalement, ils se disent plutôt bien acceptés et bien perçus, et leur présence n'engendre pas trop de méfiance. Récemment, un petit attroupement s'est formé, à la sortie des cours, autour de jeunes ayant fait l'objet de sanctions dans l'un des collèges. *« Dans ce cas-là, nous cherchons d'abord à savoir ce qui s'est passé pour essayer de calmer les esprits et éviter de rajouter à la situation des tensions inutiles. »* D'ailleurs, dans le cadre du projet de réussite éducative (PRE), et en lien avec l'Espace santé-jeunes de la Ville, les trois médiateurs ont suivi une formation à la communication et gestion des conflits. *« Cela nous a aidés à mieux appréhender certaines situations, à prendre du recul par rapport à un problème et à choisir nos mots pour avoir des propos clairs et ne pas heurter un interlocuteur »*, confie Mohamed.

Renforcer la prévention

Ce travail de médiation permet, par ailleurs, de créer des passerelles entre ce qui se passe à l'intérieur et à l'extérieur des collèges. Comme le souligne Béatrice Robert, principale du collège Edouard-Vaillant : *« Cette initiative est l'occasion de renforcer la collaboration entre les deux médiatrices du Conseil général, présentes au sein de l'établissement, et leur homologue de la Ville. D'ailleurs, des rencontres régulières sont prévues entre eux et le conseiller principal d'éducation du collège afin de travailler et avancer dans le même sens. Ce double regard entre ce qui se passe à l'intérieur et à l'extérieur du collège est important pour essayer d'être plutôt dans la prévention que dans la répression. »* Ce à quoi Henri Gohin, principal du collège Guy-Môquet, ajoute : *« A chaque sortie de 16 heures et 17 heures, c'est quelque trois cents élèves qui franchissent les grilles du collège. La présence extérieure d'un médiateur est évidemment un atout supplémentaire pour gérer au mieux ces flux. »*

Fabienne Dagouat

«Non» à la privatis

Le 3 octobre, 1 980 personnes – sur 2013 votants – ont dit non à la privatisation de La Poste : Gennevilliers a apporté sa contribution au succès de la votation citoyenne sur l'avenir de ce service public de proximité, organisée dans toute la France.

Comme partout en France, le succès de la votation citoyenne a touché Gennevilliers où la consultation s'était déroulée toute la semaine en pied de mairie, devant les bureaux de poste, avenue de la Libération, sur les marchés. En tout, treize temps de vote sur cinq lieux différents. Au final, 2 013 votants ont été recensés. 1 980 d'entre eux se sont prononcés contre la privatisation et 30 pour. Il y eut trois bulletins nuls. *« À quoi cela nous avancerait d'avoir une Poste privatisée si c'est pour payer les timbres plus cher et ne plus recevoir son courrier dans les délais ? »*, interroge Karima, 27 ans. Un sentiment que partage Rachel. *« Là où habitent mes parents retraités, il n'y a plus de bureau de poste à dix kilomètres à la ronde. Il fallait dire stop à l'hémorragie des fermetures qui pénalise toujours les mêmes »*, lance-t-elle. À quelques pas de là, Serge est plus circonspect. *« Moi aussi j'ai voté contre, par attachement, mais je pense qu'une mise en concurrence obligerait La Poste à se remettre en cause »*, assure-t-il. Pour Pascal, facteur depuis 24 ans sur la ville et syndiqué chez Sud, *« la menace de privatisation que nous dénonçons depuis des années n'est pas écartée. À ce que je sache, le gouvernement n'a pas reculé »*, fait-il justement remarquer. Le jour même du vote, le gouvernement annonçait en effet que le projet de loi sur la réforme de La Poste sera examiné le 3 novembre au Sénat. Le texte pourrait ensuite passer à l'Assemblée nationale la semaine du 14 décembre. Le changement de statut est toujours maintenu pour le 1er janvier 2010.

Ce message doit être entendu

Selon Roland Muzeau, député des Hauts-de-Seine et premier adjoint au maire, *« c'est la première fois que les citoyens sont amenés à s'exprimer sur un projet devant aboutir à la privatisation d'un service public. Ils ont dit non, et ce message doit être entendu. »* Le gouvernement rappelle à cors et à cris que La Poste doit «simplement» être transformée en société anonyme pour permettre de lever des fonds nécessaires à son développement. Cette «évolution» lui serait dictée par une directive européenne. *« Chaque fois que l'État a engagé ce type d'opération, il a fait entrer des capitaux privés dans la société anonyme comme à France Télécom, à EDF, à GDF. Ce fut la première étape de la privatisation de ces services,* poursuit

sation de La Poste

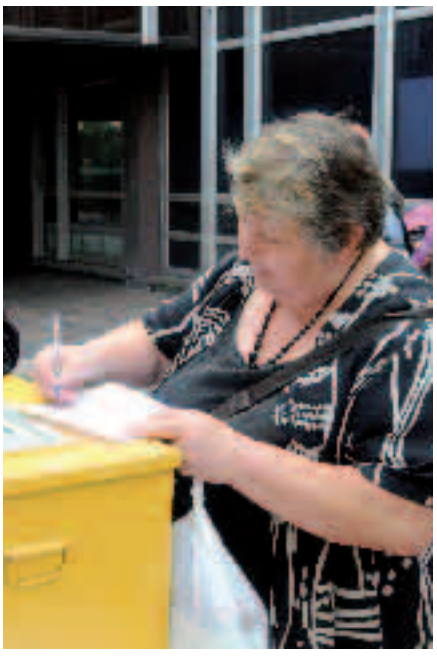

Roland Muzeau. *Avec des conséquences immédiates : suppression massive d'emplois, réduction de la qualité du service, augmentations tarifaires, engraissement des actionnaires, fermeture d'agence. Gennevilliers a déjà connu cela avec la fermeture de la téléboutique France Télécom, à l'angle des avenues Gabriel-Péri et Chandon. Le point d'accueil EDF, boulevard Camélinat, a été transféré à Villeneuve, puis à Saint-Denis. Si La Poste suivait le même mouvement, qu'est-ce qui garantirait la pérennité des trois bureaux actuels (Principal, Grésillons, Luth) ? Aux Grésillons, il y eut une tentative, voici deux ans, rendue vaine grâce à la mobilisation des habitants du quartier. »*

Rentabilité financière et intérêt général n'ont jamais fait bon ménage. La limitation des investissements, ces dernières années, a déjà conduit à une dégradation générale des services rendus aux usagers. Plus de 6 000 bureaux sur 17 000 en France ont été fermés ou transformés. 52 000 emplois ont été supprimés depuis 2002. Résultat, il y a de moins en moins de préposés derrière les guichets, les tournées des facteurs s'espacent, les conditions de travail des agents se dégradent et le recours aux contrats précaires devient la norme. Malgré ses reculs, La Poste continue d'afficher un solide équilibre financier. Il le serait encore davantage si l'État lui rendait le milliard d'euros dû au titre des obligations de service public, et s'il cessait de ponctionner ses dividendes (250 millions d'euros en deux ans).

« Mais être contre la privatisation ne signifie pas pour autant l'immobilisme, car il n'y a pas besoin de changer les statuts pour moderniser La Poste, concède Roland Muzeau. *Le réseau d'acheminement du courrier et des colis doit être amélioré, tout comme l'accueil aux guichets. Il faut un véritable débat public sur l'avenir du service public postal. Il doit rester un service de proximité et de qualité pour tous les citoyens, ainsi qu'un acteur fort du lien social et un partenaire de premier plan dans l'aménagement du territoire. »*

Frédéric Lombard

Les jardins familiaux

■ Vingt nouveaux jardins familiaux, aménagés par les services techniques de la Ville, ont été loués et inaugurés le 24 octobre, rue Villebois-Mareuil. Ils portent à presque soixante le nombre de ces petits paradis à cultiver, que s'arrachent les jardiniers amateurs.

38 jardiniers amateurs entretiennent, cultivent, fleurissent – certains depuis la création des jardins familiaux à la fin des années 80 – le lopin de terre que la Ville leur a attribué sur une de ses réserves foncières. Après souvent plusieurs années d'attente. Qu'ils soient retraités ou en activité, leurs loisirs se conjuguent sur les 200 m² que mesure chaque parcelle individuelle numérotée. Y flâner revient à partir à la campagne. Selon les saisons, les senteurs du lilas, de menthe ou de lavande exhalent des allées. L'été, les abeilles se délectent dans cette oasis végétale où les mésanges ont également pris leurs aises. Courbés sur leurs outils, les jardiniers du dimanche bêchent, plantent, sèment leurs prochaines récoltes. Après l'été et le temps des tomates, radis, aubergines ou pommes de terre, l'automne est arrivé. Les dernières poires ont été cueillies sur les arbres palissés. Les cucurbitacées qui courraient

x gagnent du terrain

sur des treillis de fortune ont été ramassées. Dans la terre fraîchement retournée mais encore chaude, les graines de pois et de fève, l'ail et les choux de printemps ont été enfouis. À chacun son inspiration, pourvu que les légumes correspondent au bon cycle de plantation. Le froid qui engourdira bientôt la nature et son peuple de jardiniers amateurs descendus de leurs immeubles, ne sera qu'un court répit. Les jardiniers savent que l'activité ne s'arrête jamais vraiment.

Une démarche écoresponsable

Celle-ci va même gagner du terrain, au propre comme au figuré. Le 28 mars 2009, le conseil municipal décidait d'acquérir et de convertir 4 261 m² supplémentaires en une vingtaine de jardins familiaux, collées aux parcelles « historiques ». Le 24 octobre, lors de l'inauguration, les nouveaux arrivants ont reçu la clé si longtemps attendue. *« Nous avions une centaine de personnes en liste d'attente, dont plusieurs depuis 2002 et 2003 »*, rappelle Muriel Goudou, adjointe au maire en charge du développement durable et de l'environnement. L'élue se félicite de cette extension. *« La conception de ces jardins s'inspire des anciens, tout en prenant en compte les questions d'environnement et de développement durable »*, ajoute-t-elle. Une véritable démarche en matière d'écologie et de biodiversité a dicté leur aménagement. L'installation systématique d'un bac à compost par parcelle et d'un récupérateur d'eau de pluie de 200 litres, la plantation d'arbres rustiques bien adapté à nos climats, ainsi qu'un engagement des occupants à limiter l'utilisation de produits chimiques, illustrent cette démarche écoresponsable.

La Ville a confié un bel outil de travail aux jardiniers, à eux de le mettre en valeur. Ont-ils conscience d'être des privilégiés ? *« Pour des contraintes de foncier et d'aménagements urbains, il n'est pas prévu d'installer d'autres jardins familiaux,* précise Muriel Goudou. *La Ville s'oriente vers le développement de jardins partagés, où les habitants d'un immeuble, d'un pâté de maisons, d'une association s'organisent pour les cultiver. »* C'est déjà le cas aux Grésillons sur des terrains mis à disposition par l'Office public de l'habitat. C'est la nature également d'un projet qui verra le jour en 2010, rue Marcelin-Berthelot, aux Chevrins, et sur les terrains de la glacière, au Fossé-de-l'Aumône.

Frédéric Lombard

Attribution, mode d'emploi

Sous réserve d'habiter à Gennevilliers et de ne pas posséder de jardin, tout le monde peut postuler à une parcelle dans les jardins familiaux, rue Villebois-Mareuil. Il suffit simplement d'adresser un courrier au service foncier de la mairie ou directement à Muriel Goudou, l'élue en charge des jardins. Une réponse rapide sera donnée aux requérants. Les affectations s'effectuent selon l'ordre d'arrivée des demandes. Il est obligatoire de renouveler sa demande chaque année, au printemps de préférence. Afin d'accélérer la rotation des jardins, ceux-ci sont désormais remis en location après le décès de leur occupant. En signant son bail, chaque locataire s'engage à respecter le règlement des jardins. Celui-ci rappelle notamment leur vocation potagère et fruitière. Si des fleurs sont les bienvenues, il est par contre interdit de couvrir son lopin de gazon pour y installer une balançoire. De même, tout locataire perdra la jouissance de sa parcelle si celle-ci n'est pas cultivée. De toute façon, les candidats devront s'armer d'une solide patience. Succès oblige, il vous faudra attendre plusieurs années en liste d'attente. Mais la patience n'est-elle pas une vertu cardinale en jardinage ?

Des habitants acteurs de leur ville

Le 22 octobre dernier, en mairie, les Gennevillois sont venus découvrir l'avant-projet de Charte de la vie démocratique. D'ores et déjà, ce texte exprime une volonté forte d'offrir de nouveaux pouvoirs, notamment aux citoyens, à travers la mise en place de conseils de quartier, l'élaboration d'un budget participatif et la possibilité d'exercer un droit de saisine du conseil municipal.

Il y a un an, le conseil municipal donnait le coup d'envoi à la réflexion sur l'exercice de la démocratie participative, avec l'objectif de faire franchir un pas décisif à la vie démocratique locale à Gennevilliers. Riche de plusieurs années d'expériences – création des comités de quartier, lancement des Assises de la Ville, débats publics, consultations, conseil local de la jeunesse (prochainement relancé ; voir encadré), référendum pour le droit de vote des étrangers, Assises de la réussite –, la Ville ouvre aujourd'hui une nouvelle page de cette histoire, en élargissant notamment les prérogatives données aux habitants à travers de nouveaux modes d'expression. Des conseils de quartier, nouveau dispositif créé à partir de l'expérience des comités de quartier. Il vise à donner plus de responsabilités directes aux habitants et se saisit de toutes les questions qui concernent l'aménagement du quartier et la vie publique. Le conseil de quartier est animé d'un bureau composé d'élus, de six habitants volontaires et de six autres tirés au sort, et est coprésidé par un élu désigné par le maire et par un habitant choisi par les membres du bureau, en leur sein.

La mise en place d'un budget participatif de quartier, qui, pour la première fois, permettra aux citoyens, via le conseil de quartier, de décider de l'affectation de ces fonds pour des aménagements concernant le quartier ou des actions décidées par les habitants.

Le droit de saisine du conseil municipal, droit donné aux instances locales, aux conseils de quartier et aux Gennevillois. Ainsi, toute pétition ayant reçu un nombre de signatures correspondant à 2 % de la population âgée de plus de 16 ans, soit 670 personnes au 1er janvier 2009, devra être portée devant le conseil municipal.

Toutefois, l'ensemble de ces propositions, que l'on retrouve dans l'avant-projet de Charte de la vie démocratique, sera adopté définitivement lors d'un conseil municipal extraordinaire, retransmis sur Internet, jeudi 3 décembre. D'ici là, les Gennevillois sont invités à faire part de leurs remarques et suggestions. À cet effet, chacun trouvera ci-joint le texte intégral de l'avant-projet de Charte de la vie démocratique, ainsi qu'un carton réponse (carte T) à remplir et à retourner, gratuitement, par la Poste.

Fabienne Dagouat

L'humour était de la partie, ce 22 octobre dernier, avec la présence d'Alberto, clown « analyste » et amuseur public. Intervenant de façon impromptue au milieu des discussions et débats de la soirée, saisissant au vol une formule, une expression, il a fait vivre, en direct, cette démocratie locale en jouant des mots et des situations, en interpellant le public et les élus et en suscitant le rire et le dialogue.

Les jeunes aussi ont la parole

Samedi 21 novembre, à 15 heures, tous les jeunes de 16 à 25 ans qui vivent, étudient ou travaillent à Gennevilliers, sont conviés à la mairie, salle du conseil municipal, pour le lancement officiel du conseil local de la jeunesse (CLJ). Cette initiative vient couronner l'ensemble des rencontres organisées par la Ville au cours de cette année et qui ont rassemblé plusieurs centaines d'entre eux.
Le CLJ est un espace de débats et d'échanges avec les jeunes, destiné à mieux prendre en compte leurs besoins et leur avis. La Municipalité envisage notamment d'attribuer un budget participatif au conseil local de la jeunesse, qui pourra ainsi décider de financer des projets proposés par des jeunes Gennevillois à ses membres. À travers cette instance, les jeunes seront régulièrement informés et consultés sur l'ensemble des projets liés à la vie locale les concernant. De son côté, le CLJ pourra interpeller les élus sur les thèmes qui lui semblent importants.
Renseignements : Cécile Stern, au 01 40 85 65 59 ou 06 26 53 79 33.
cecile.stern@ville-gennevilliers.fr
facebook : jeunes gennevilliers

Rappel

27 novembre 2008
Conseil municipal extraordinaire, en direct sur Internet, et création d'un comité de pilotage, destiné à accompagner l'ensemble du processus de travail et à rendre compte des propositions formulées par les habitants.

20 janvier 2009
Première réunion du comité de pilotage.

31 mars
Restitution et analyse du sondage Ipsos sur « Les Gennevillois et la démocratie locale ».

22 octobre
Présentation de l'avant-projet de Charte de la vie démocratique.

Calendrier

Du 6 au 14 novembre
La compagnie de théâtre forum NAJE met en scène le préprojet de la Charte de la vie démocratique. Devenez acteurs de la vie démocratique locale en venant réagir et enrichir ce texte dans votre quartier :

Agnettes, Fossé-de-l'Aumône et Chevrins, vendredi 6 novembre, à 19 heures, maison des Agnettes, 4 bis, impasse Saule.

Chandon-Brenu-Sévines et Grésillons, vendredi 13 novembre, à 20 h 30, Espace Grésillons, 28, rue Paul-Vaillant-Couturier.

Luth et Village, samedi 14 novembre, à 16 heures, école primaire Gustave-Caillebotte, rue des Petites-Murailles.

12 novembre
Trivial Pursuit démocratique, de 14 heures à 16 heures et de 18 h 30 à 20 heures. Salle du conseil municipal.

3 décembre
Adoption de la Charte de la vie démocratique, lors d'un conseil municipal extraordinaire, retransmit en direct sur Internet. 18 h 30 salle du conseil municipal.

Au cœur de la puis

Active de 1922 à 1985, la centrale thermique de Gennevilliers fut à son époque la plus puissante du monde. Le Port autonome, aujourd'hui propriétaire du site rendu aux friches, prépare une exposition sur ce glorieux passé technologique et économique.

Le quartier résidentiel et artisanal du Petit-Gennevilliers et du pont d'Argenteuil, havre des peintres et des régatiers, à l'image de Gustave Caillebotte qui y avait établi sa demeure et ses ateliers, connaît à la fin du XIX[e] siècle de profonds bouleversements liés à l'industrialisation de la ville. En 1895, Louis Seguin construit un atelier de fabrication de moteurs, embryon de l'entreprise Gnôme-et-Rhône, future Snecma.

À proximité de cette importante entreprise naissante s'édifie, entre 1920 et 1922 sous la houlette de l'Union d'Électricité (*), la plus grande centrale thermique de France, voire du monde à cette époque. Au sortir de la Grande Guerre, le pays se reconstruit et la demande en électricité est forte. Le souci est aussi d'uniformiser la production et la distribution d'énergie électrique en région parisienne. Le site de Gennevilliers en bord de Seine est idéal, qui associe la grande quantité d'eau nécessaire au cycle d'exploitation d'une centrale à une emprise foncière suffisamment vaste pour y bâtir de tels équipements. De surcroît, les voies de communications fluviale et routière permettent aisément l'approvisionnement en charbon du « monstre électrique ».

Le chantier est gigantesque, à la mesure du projet. Près de 1 300 personnes, dans des conditions souvent très éprouvantes sinon dangereuses, s'y activent pour construire un quai de 160 mètres de long, ériger les bâtiments (à elle seule la salle des machines, dont les fondations en béton armé et les murs sont portés par 2 500 pilotis, mesurait 92,50 mètres de long sur une largeur de 24,50 mètres !), draguer la Seine pour l'accès des péniches ou creuser un parc à charbon d'une capacité de 60 000 tonnes. Début 1922, le recrutement bat son plein jusque dans les communes voisines. La centrale possède une capacité de 210 MW (mégawatt) avec ses groupes turbo-alternateurs les plus puissants du monde, et son système de distribution est très sophistiqué pour l'époque, du fait de l'usage de câbles souterrains. Gennevilliers alimente alors en énergie électrique l'ensemble de la région parisienne.

Des bombes et des toiles

Dès la fin de l'année 1922, 1 082 personnes, dans des conditions de travail souvent pénibles et risquées, font de cette centrale la plus importante d'Europe, la

ssance électrique

puissance passant à près de 800 MW en moins de dix ans. Plusieurs fois avant la guerre, la centrale est modernisée pour augmenter sa capacité de production. Elle est durement touchée par les bombardements alliés en 1942 et 1944 et subit, tout au long de l'Occupation, des mouvements incessants de personnel en raison des conséquences de la guerre sur le destin des hommes qui y travaillaient. Comme partout en France, l'année 1945 est celle de la reconstruction et de la relance économique pour Gennevilliers. À la centrale, de nouveaux progrès techniques arrivent des Etats-Unis. En 1946, elle passe dans le giron d'EDF et de son groupe de production thermique.

Ce vaste domaine de la vapeur et de la fumée, des hautes cheminées et de l'énergie, a inspiré les artistes. Jean Lugnier a peint en 1932 son tableau, «Usine électrique», désormais accroché dans la salle de réception de l'Hôtel de ville. *«L'usine et les grues,* note un commentateur, *évocation de notre modernité, témoignent d'une ville en perpétuelle construction.»* Entre ciel et Seine, le peintre a surtout travaillé les reflets et les jeux de lumières, un peu à la manière impressionniste, délaissant le labeur des hommes, complètement absents de cette œuvre. La fille du peintre Paul Signac, Ginette Cachin-Signac, a laissé aussi un témoignage de la centrale en 1951 dans son tableau «Le Bassin à Gennevilliers», où la centrale s'inscrit dans le mouvement plus large du port naissant.

Entre 1950 et 1955, trois nouveaux groupes haute pression de 110 MW remplacent les anciens groupes turbo-alternateurs usés et presque obsolètes. En 1955, la production a quintuplé par rapport à 1939, passant de 211 000 de MWh (mégawatt-heure) à plus de 1 million. «*La Centrale est une véritable ville,* raconte l'historien Robert Quinot qui se fait reporter dans une suite d'articles de *La Voix populaire* de 1959*, avec son parc à charbon de plusieurs hectares, sa gare charbonnière, capable d'assurer le déchargement, le stockage et le transport de 7 000 tonnes de charbon par jour, ses chaufferies, ses convoyeurs, la salle de commande, la station de filtrage d'eau, sans compter les installations du poste Fallou, reliées au réseau à 220 000 volts par trois lignes aériennes et un câble souterrain récemment achevé.»*

L'apogée de la centrale dure jusqu'en 1965 alors que le fioul a progressivement remplacé le charbon. Mais bientôt, avec la crise pétrolière de 1973, le nucléaire devient prioritaire par rapport au thermique. Les installations de la centrale ferment les unes après les autres jusqu'à son arrêt définitif en 1985. Une importante station d'essais et de recherches d'EDF et un centre de formation prolongent l'activité sur le site, rappelant que Gennevilliers fut à la pointe de l'innovation en matière de production électrique pendant près d'un demi-siècle. Fin 2005, son dernier bâtiment est démoli par des tirs d'explosifs en pleine nuit. Désormais propriété du Port autonome, le terrain de l'ancienne centrale servira à son extension vers l'ouest, perpétuant la vocation économique d'un site à l'histoire remarquable.

Jean-Michel Masqué

(*) La nationalisation d'EDF intervient en 1946, l'entreprise unifiant alors la production et la distribution d'électricité en France.

Sebac, le matériel médical de pointe

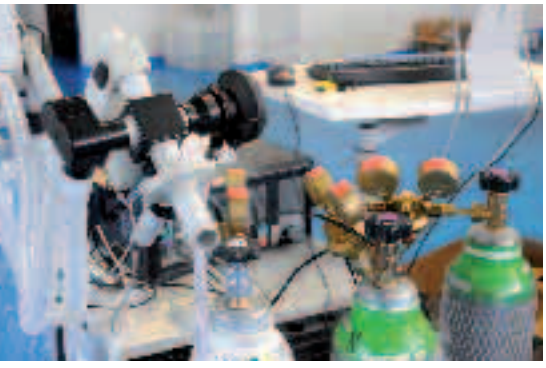

La société Sebac, dont le siège a été inauguré cet été, est une des premières entreprises à avoir choisi de s'installer au Carré 92, la nouvelle zone d'activités des Louvresses. Distributrice de matériel médical spécialisé, Sebac poursuit son développement depuis Gennevilliers.

Le Carré 92 (ZAC des Louvresses) commence à se couvrir d'une activité économique intense. Face au futur siège social du groupe Chèque Déjeuner en construction (voir *GenMag* de septembre 2009), la société Sebac est installée depuis un an.

C'est après de nombreuses visites de locaux que les responsables de la société, son P-DG Paul Van Liebergen et son Directeur général, Louis Decarpentrie, ont décidé de déménager leur siège de la porte de Pantin à la ZAC des Louvresses. Ce site a permis à la fois à l'entreprise de devenir propriétaire de son siège social et d'occuper des locaux plus grands, nécessaires à son développement ces dernières années. *« On pense aussi,* ajoute le P-DG de Sebac, *que cette zone d'activités va évoluer selon notre convenance avec l'installation d'une majorité de sociétés de services, car nous recevons souvent des médecins pour de la formation ou des colloques. »*

Sebac est la filiale française du groupe néerlandais The Surgical Company qui distribue du matériel médical, des dispositifs médicaux spécialisés dans l'anesthésie, la réanimation, la néonatalogie et

la pneumologie. Il s'agit principalement d'appareils de ventilations (respirateurs) mais aussi de produits associés comme, par exemple, des réchauffeurs pour la régulation thermique des patients en bloc opératoire. Sebac compte une quinzaine de fournisseurs principaux mais ses clients représentent la quasi-totalité des établissements hospitaliers français. D'où une importante cohorte de commerciaux et de techniciens itinérants partout sur le territoire. D'autant plus que Sebac dispose de son propre service après-vente pour informer les praticiens et assurer la maintenance des appareils.

Au cœur de l'entreprise

On trouve justement, dans les locaux gennevillois, le cœur du service après-vente qui traite devis, bons de commande, factures, et gère l'organisation des techniciens de terrain. Sont aussi présents, sur les deux étages de l'immeuble flambant neuf, le service secrétariat associé à la cellule des marchés, qui traite environ cinquante appels d'offres par mois, le service comptabilité, le service achats, le service logistique, les archives, la direction commerciale et générale, la plateforme réception-stockage-expédition qui occupe une bonne partie du rez-de-chaussée. Deux salles de conférence et la cafétéria donnent sur une terrasse à l'arrière du bâtiment. Il reste encore quelques bureaux et salles pour une extension éventuelle de vingt à trente employés supplémentaires. Quatre-vingts personnes travaillent déjà à Gennevilliers.

Car, avec des produits leaders dans un domaine très spécialisé, Sebac est à l'abri de la crise économique, même si la concurrence est bel et bien réelle. Aujourd'hui, le masque laryngé à usage unique ou réutilisable, inventé il y a vingt ans, est en pleine expansion pour remplacer la sonde d'incubation beaucoup plus invasive. Sebac est aussi actuellement à la pointe dans la diffusion d'un vidéolaryngoscope qui, grâce à une caméra miniaturisée, aide à l'intubation de la trachée en cas d'opération ordinaire ou en cas d'urgence.

Toujours en veille technologique, Sebac est à l'affût de tous les nouveaux produits dans le domaine de l'anesthésie-réanimation. La plupart des inventeurs contactent Sebac dès qu'ils pensent détenir une avancée technologique majeure. L'entreprise participe ainsi au salon Medica de Düsseldorf, en Allemagne, et organise aussi ses propres congrès comme le congrès Sfar, qui réunit tous les ans à Paris près de 5 000 anesthésistes-réanimateurs ou encore le congrès de pneumologie, qui se tient à tour de rôle dans une métropole française.

« Nous ne sommes pas seulement des vendeurs de boîtes, indique Paul Van Liebergen*, car nous formons les équipes médicales aux nouveaux procédés. »* En effet, deux fois par mois, des bio-techniciens participent à des formations sur les appareils et produits distribués par Sebac qui compte bien développer, à l'avenir, la formation à l'intention des médecins. Peu à peu, Sebac s'installe et se développe dans ses nouveaux locaux gennevillois.

Jean-Michel Masqué

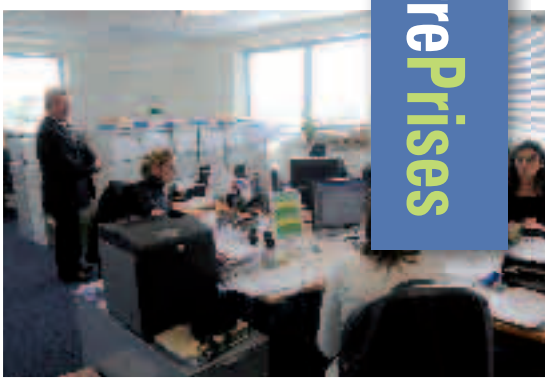

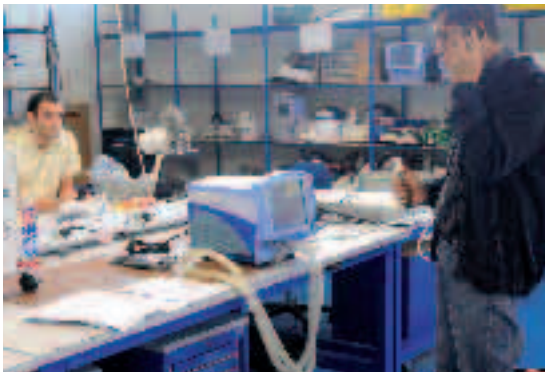

Rencontres

Le 16 octobre dernier, une soixantaine de promoteurs, investisseurs et commercialisateurs ont répondu présents à l'invitation du service économique de la Ville. Ces professionnels de l'immobilier ont ainsi pu découvrir, à travers une visite in situ, le territoire communal et son potentiel en matière de développement économique.

Recrutement

Le conseil général des Hauts-de-Seine recrute des assistants familiaux dont la mission est d'accueillir à leur domicile des enfants placés par la protection de l'enfance. Deux cents postes sont à pourvoir dans le 92 et dans d'autres départements. Renseignements au 0 800 307 793 (appel gratuit) ou sur www.hauts-de-seine.net

Réduire les déchets

Dans le cadre de la Semaine européenne de la réduction des déchets, du 21 au 29 novembre, Gennevilliers propreté installe un stand tenu par des ambassadeurs du tri dans les centres commerciaux Carrefour et Leclerc. Deux Caddies seront exposés, un « maxi déchets » et un « mini déchets ». Il s'agit de montrer que le consommateur peut acheter des produits moins emballés et ainsi faire un geste pour la planète et parfois des économies, en préférant les plus grands conditionnements.
Carrefour : samedi 21, de 10 heures à 19 heures ; lundi 23 et mardi 24 de 17 heures à 19 heures.
Leclerc : mercredi 25, de 13 h 30 à 17 h 30 ; vendredi 27, de 17 heures à 19 heures ; samedi 28, de 10 heures à 19 heures.

Portes ouvertes

Dimanche 22 novembre, de 10 heures à 17 heures, à Saint-Ouen, le centre d'incinération avec valorisation énergétique du Syctom de l'agglomération parisienne ouvre ses portes. L'occasion pour le grand public de découvrir les différentes étapes du traitement des déchets et le fonctionnement du centre qui traite, chaque année, 630 000 tonnes de déchets ménagers produits par 1,4 million d'habitants.
Centre du Syctom, 22-24, rue Ardoin, Saint-Ouen.

Exposition

Les métiers d'Art

La Chambre de métiers et de l'artisanat 92 organise, avec le soutien du Conseil général des Hauts-de-Seine et en partenariat avec Maaf Assurances, du 30 novembre au 2 décembre, une exposition originale, « Artisanat d'Art du 92 : l'éveil des sens ». Pendant trois jours, dans les locaux du rez-de-jardin de la Chambre de métiers et de l'artisanat des Hauts-de-Seine au 17 bis, rue des Venêts, à Nanterre, des entreprises artisanales sélectionnées du secteur Métiers d'art présenteront leur savoir-faire et communiqueront la passion de leur métier au travers d'objets mis en scène par un décorateur et un scénographe. Les visiteurs, petits et grands, sont invités à découvrir l'artisanat d'art. Deux artisans gennevillois ont été sélectionnés et participent à cette exposition : l'atelier Decotem, construction et conception de décors, et l'atelier Laulhère et Chitto, construction d'instruments du quatuor modernes et baroques.
Les lauréats du 23e concours des Meilleurs Ouvriers de France seront présents au travers d'une exposition photographique noir et blanc, certaines de leurs œuvres seront également présentées. Depuis 1924, le titre « Un des Meilleurs Ouvriers de France » récompense tous les trois ans l'élite de l'artisanat, de l'industrie et des services. Ce titre est devenu, au fil du temps, un véritable label de la qualité française reconnu dans l'Hexagone comme à l'étranger. C'est aussi un diplôme de niveau III reconnu par le ministère de l'Éducation nationale, obtenu dans le cadre d'un concours.

Les inscriptions pour le 24e concours des Meilleurs Ouvriers de France sont ouvertes jusqu'au 31 décembre 2009. Pour en savoir plus, contactez Carole Soyer, Commissaire départemental adjoint, au 01 47 29 43 13 ; csoyer@cma-nanterre.fr.

Aux Chevrins

L'artisanat s'étend

La librairie Renault a fermé ses portes fin octobre, après 62 ans d'existence. Madame Aimo, qui a tenu la librairie pendant 36 ans, quitte avec beaucoup de regrets son activité et ses clients dont elle a guidé et conseillé les lectures pendant 36 ans ! Mais l'animation continuera à régner au 12, rue Richelieu, dont le bail est repris par l'archetier voisin, Pierre Grinberger. Après quelques travaux d'aménagement, l'atelier d'archetier s'installera donc courant novembre.
Très cadrée par la tradition, l'archèterie française est renommée depuis la fin du XVIIIe siècle.

Par Martine Chaymotty

Culture à domicile entre en 3e (année)

Des appartements gennevillois transformés en coulisse et salle de spectacles, c'est toujours possible avec Culture à domicile. Trois saisons après, rien ne s'essouffle, et accueillir un spectacle chez soi est très tendance. Que le spectacle commence !

CULTURE

EN 2009-2010, CHEZ VOUS

Troisième saison

Le compteur de « Culture à domicile » affiche 247 spectacles en appartement et plus de 4 000 spectateurs depuis sa création. Si ce menu à succès reste le même – accueillir gratuitement chez soi un spectacle de qualité –, sa carte ravie toujours le plus grand nombre : conte, humour, musique, théâtre, marionnettes, danse… Dense, aussi, la programmation de cette saison 3 pour novembre-décembre, où les murs résonneront de musiques du monde, de chansons burlesques, de textes drôles ou poétiques.

Bonbon et Léon

Chansons burlesques

« Bonbon chante des perles ! ». Chansons à varier (!), textes humoristiques de Francis Blanche, Jacqueline Maillan, Boby Lapointe, Patachou… Bonbon, la chanteuse à la gouaille de titi parisien, ne fait pas dans la guimauve. Elle reprend tous les standards des années 1900 à nos jours. Des pièces uniques à découvrir ou redécouvrir, donc. Elle est accompagnée par Léon à l'accordéon, clown lunaire et grincheux, qu'elle incite à tirer sur son « soufflet à punaises ». Bonbon, c'est bon pour les dents !

Marionnettes

« La Reine des Neiges ». Kay et Gerda s'aiment comme frère et sœur. Un jour d'hiver, lors d'une tempête, un morceau de miroir maléfique entre dans l'œil de Kay et durcit son cœur. Kidnappé par la Reine des Neiges, Kay perd son âme d'enfant. Gerda part à sa recherche. Ce spectacle, librement inspiré du conte d'Andersen, est interprété par Anne Morier et Ombline de Benque, de la Compagnie La Cavalière bleue.

Sont également disponibles en novembre-décembre M'Toro Chamou, chanteur natif de Mayotte ; Rabia Asloum, qui a traduit en arabe des chansons cultes du répertoire français ; Véronique Loève et son spectacle « Je me sens pleine de choses merveilleuses » ; Christian et Amour Makouaya, conteurs et musiciens originaires du Congo… ■

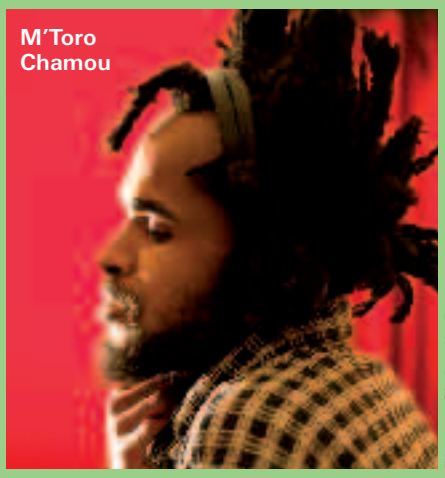

M'Toro Chamou

Photo : Christelle Bonnamy

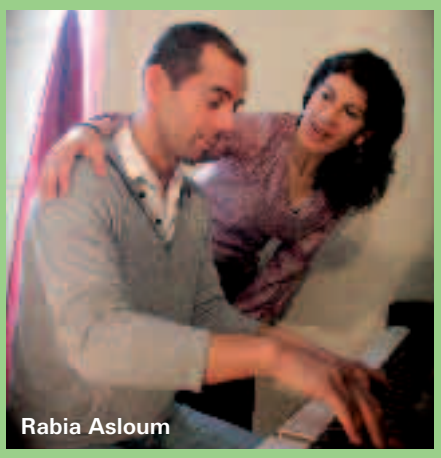

Rabia Asloum

Renseignements complémentaires et réservations des spectacles auprès de Dominique Hermann, au 01 40 85 64 50 (courriel : dominique.hermann@ville-gennevilliers.fr) ou Guillaume Deloire, au 01 40 85 60 76 (courriel : guillaume.deloire@ville-gennevilliers.fr).

Qu'est-ce que tu vois ?

À partir de cette question posée par Marie-José Mondzain, est né un spectacle présenté au Théâtre de Gennevilliers et mis en scène par Pascal Rambert. Il est le résultat d'un travail entrepris durant deux ans par M.-J. Mondzain, philosophe et directrice de recherche au CNRS, en direction des enfants rencontrés dans leurs classes, dans différentes villes de France. Un dialogue philosophique pour parler de ce que nous voyons dans la réalité comme dans les images. Pour comprendre les joies, les chagrins et les peurs que nous font éprouver les images du monde où nous vivons.

Du 24 novembre au 12 décembre. Dès 9 ans. Représentations pour le public scolaire les mardis, jeudis et vendredis ; pour les familles, les mercredis et samedis. Réservations au 01 41 32 26 26.

Deux films, deux goûters

Au programme du ciné-goûter de mercredi 4 novembre, à 14 h 30, « Panda, petit panda » d'Issao Takahata. La petite orpheline Mimiko habite dans la maison de sa grand-mère. Alors que cette dernière s'absente quelques jours, un bébé panda et son papa échappés du zoo voisin pénètrent dans la maison... et s'y installent !

Mercredi 18 novembre, à 14 h 30, « Les Voyages de Gulliver », film d'animation de Dave Fleischer et Willard Bowsky. Naufragé d'un navire coulé par la tempête, Gulliver aborde les plages de Lilliput. Géant au pays des Lilliputiens, il débarque dans un royaume où la guerre fait rage. Cinéma Jean-Vigo, 1, rue Pierre-et-Marie-Curie.

ENTRETIEN

« Recentrer le Tamanoir au cœur de Gennevilliers »

DEPUIS SEPTEMBRE, JOHANN MANDROUX EST LE NOUVEAU DIRECTEUR DU TAMANOIR, SCÈNE DE MUSIQUES ACTUELLES DE GENNEVILLIERS, IMPLANTÉE DANS LE QUARTIER DU LUTH.

GenMag. Quel parcours vous a conduit au Tamanoir ?

Johann Mandroux. À une formation musicale de percussionniste, j'ai adjoint un cursus universitaire en sciences de l'éducation, avec l'ambition de travailler sur une dimension sociale de la musique. Après diverses expériences, notamment de management de groupes, j'ai ensuite obtenu un diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (DEJEPS) avec le projet de réfléchir au développement des pratiques musicales au sein de certains territoires. L'opportunité m'a été donnée, en 1999, de travailler avec la Ville de Sceaux à l'implantation d'un lieu de musiques actuelles innovant, « La Caisse claire », devenu au fil des ans une référence en matière d'animation et de développement artistique. Dix ans après le début de cette aventure, j'ai éprouvé le besoin de découvrir et de m'investir dans d'autres lieux.

GenMag. En prenant la direction du Tamanoir, quels sont vos projets et vos ambitions pour cette salle ?

J. M. Tout d'abord, en succédant à Laetitia Perrot, précédente directrice, je m'inscris dans une continuité. Elle a mis en place les bases actuelles du Tamanoir, aujourd'hui reconnu, tant sur le plan artistique qu'institutionnel, comme un lieu d'accueil dans le quartier du Luth, un espace de diffusion de spectacles, de développement d'activités culturelles pour les jeunes Gennevillois et un lieu de création. Je vais donc plus particulièrement m'attacher à donner un projet global au Tamanoir et assurer une plus grande lisibilité de ses activités. Je souhaite également affirmer son identité territoriale et en faire un lieu de musiques actuelles gennevillois.

Propos recueillis par Fabienne Dagouat.

CONCERTS

EN NOVEMBRE, AU TAMANOIR

Mur de sons

Puissance et énergie, sonorités gwana, electro, hip-hop, ce mois-ci, au Tamanoir, on passe le mur de sons.

Vendredi 6 et samedi 7, à 20 h 30. En ouverture du festival Tamacore # 9, de gros sons en perspective, avec les Limousins survitaminés de 7 Weeks et les rythmiques monstrueuses de Destruction Incorporated, composé de Bastien Burger (bassiste de Blackstrobe), François Maigret, alias Shanka (guitariste de No One Is innocent) et Pierre Belleville (batteur de Lofofora). Le lendemain, place au métal forcené de Dagoba. Les écouter, c'est un peu comme descendre un escalier dans un tonneau ! Fuel For Riot ferme la marche avec des idées de révolution. Ils sont contre l'exploitation de l'homme par l'homme et la complaisance dans la médiocrité. On devrait s'entendre.

Mardi 10, à 20 h 30. Zone Libre, sous ce nom se cache un trio composé de Serge Teyssot-Gay, guitariste de Noir Désir, Casey, rappeuse trentenaire, une des rares filles du hip-hop à faire cingler sa voix, et Hamé, chanteur du groupe La Rumeur. En novembre 2008, ils répétaient au Tamanoir et enregistraient leur album, «Angle mort». Ils reviennent pour prolonger sur scène leur rencontre. En seconde partie, le slammeur Koumekiam («comment je m'appelle», en roumain) est un grand bonhomme qui débite ses histoires à la vitesse du son. À ses côtés, Arnaud triture ses guitares dans tous les sens. Énergie, rires, grincements de dents et rafales de paroles déchirées, entre tendresse et gravité.

Vendredi 13, à 20 h 30. Surnommée la rockeuse du désert, Hasna el Becharia, magnifique cinquantenaire, est une star dans son Algérie natale. Sa musique est teintée de sonorités gwana et d'une pointe de modernité grâce à la guitare électrique. Un vrai bonheur.

Samedi 14, à 20 h 30. Du dub en tube avec Casualty et Fedayi Pacha. Sur scène, Casualty explose les frontières en mixant la froideur de l'électronique avec la chaleur d'un set acoustique. Ce métissage inattendu dégage une énergie puissante et fédératrice. De son côté, Fedayi Pacha unit la basse du dub aux influences orientales.

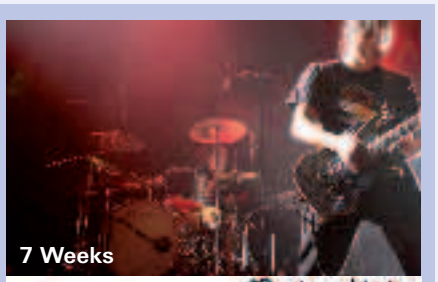
7 Weeks

Zone Libre

27, avenue Lucette-Mazalaigue.
Tél. 01 47 98 03 63.

VOIR, ÉCOUTER

UNE EXPOSITION, UNE LECTURE, À LA BIBLIOTHÈQUE FRANÇOIS-RABELAIS

Des mots, des mots !

Abricot, amour, bachi-bouzouk, bijou, bizarre, chic, clown, mètre, passe-partout, valser : dix mots choisis pour montrer le rôle essentiel des échanges entre les langues dans la construction du français, mais aussi pour mettre en évidence les apports du français aux langues du monde. L'exposition « Les Mots migrateurs » est conçue par Cultures-France. Tout public.

Jusqu'au 14 novembre.

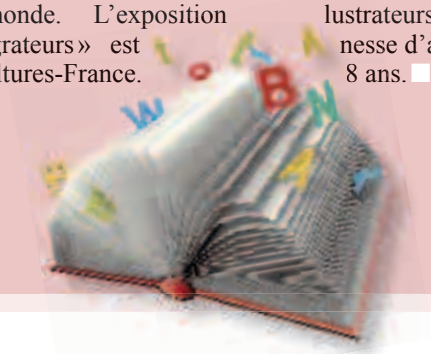

Les mots font des soubresauts et les paroles des cabrioles. Avec cette lecture, intitulée « Les mots ont la parole », la Compagnie Coup de balai invite les enfants à écouter des histoires de mots, des jeux de mots, des mots venus d'ailleurs… à travers les meilleurs auteurs et illustrateurs de la littérature jeunesse d'aujourd'hui. À partir de 8 ans.

Les 4 et 21 novembre, à 15 heures, à l'espace jeunesse. Entrée libre. Réservations au 01 40 85 64 65.

« Moi seul »

Spectacle de danse, sons et images, mise en scène par Laurent Dupont avec la collaboration artistique d'Agnès Desfosses, « Moi seul » interroge le thème de la fratrie. Conçue comme une danse urbaine, cette production de la Compagnie Acta s'implique souvent dans des formes ancrées au sol, développant tous les états de corps, de l'horizontal à la verticale, sur des appuis minimums. Un atelier danse accompagnant le spectacle et ouvert aux familles a lieu le même jour, à 10 h 30, sur réservation. Dès 2 ans.
Samedi 5 décembre, à 16 h et 17 h 30, à la Maison du développement culturel. Réservations au 01 40 85 64 55.

RENCONTRE LITTÉRAIRE

SAMEDI 14 NOVEMBRE, À LA BIBLIOTHÈQUE FRANÇOIS-RABELAIS

Travailler encore

La bibliothèque François-Rabelais invite à une rencontre avec deux auteurs, Martine Sonnet et Sylvain Rossignol, qui, chacun à leur manière, racontent le travail, plus que jamais au centre des débats politiques, économiques et sociaux.
Historienne des femmes et du XVIIIe siècle, Martine Sonnet a publié en janvier 2008 *Atelier 62* (éditions Le Temps qu'il fait), un récit littéraire construit autour d'images d'enfance et de traces écrites brutes subsistant, quand plus rien ne reste du lieu, de l'atelier 62 de la Régie Renault à Billancourt, celui des forges, dans lequel son père, Armand Sonnet, a travaillé de 1951 à 1976.
Dans son ouvrage, *Notre usine est un roman* (éditions La Découverte, 2008), Sylvain Rossignol entremêle subtilement histoire intime et collective, sociale et politique, tissant l'écheveau des vies des salariés de Sanofi-Aventis. Ces derniers, après une longue lutte menée contre la fermeture d'un site de production et de recherche à Romainville, racontent leur histoire collective et celle de leur entreprise, du milieu des années soixante à nos jours. Sylvain Rossignol, qui a recueilli leurs témoignages, retrace les joies et les bonheurs du quotidien, les rêves, les espoirs, mais également les désillusions, les meurtrissures, les deuils, la peur et la rage face aux restructurations, à l'abandon d'un savoir-faire commun et aux dangers sanitaires qui se profilent…

À 18 heures. 177, avenue Gabriel-Péri. Entrée libre. Renseignements au 01 40 85 64 65.

« Slamotravail »

En octobre dernier, la Compagnie Friches théâtre urbain proposait une randonnée artistique allant de Levallois jusqu'au Petit-Gennevilliers et l'usine Snecma (voir *GenMag* d'octobre). De ces aventures est née l'exposition « Slamotravail », une installation multiforme – photos, vidéos, créations sonores et musicales – pour témoigner de la rencontre entre les ouvriers et des slammeurs. Une exposition qui retrace une rencontre, une réappropriation de paroles de travailleurs : trajets du quotidien, trajectoire de travail, trajets de vie, une histoire de flux. Du 17 novembre (vernissage à 18 h 30) au 2 décembre, à la MDC, 16, rue Julien-Mocquard. En partenariat avec la Snecma et le Tamanoir.

« L'Esprit du lieu »

La Compagnie La Belle Indienne a trouvé une façon amusante de parler d'environnement aux enfants. Les personnages y sont représentés par des marionnettes de grande taille, manipulées à vue, dans le plus pur style du théâtre japonais, le Nô et le Bunraku principalement. Acteurs et marionnettes se mélangent dans un récit inspiré des légendes du roi Arthur, avec esprits de la forêt et gentils démons. À partir de 6 ans.
Samedi 21 novembre, à 15 heures, au Tamanoir. Réservations au 01 47 98 03 63.

Écran noir, carte blanche

Le cinéma Jean-Vigo donne carte blanche à Gilbert Bourson, écrivain, poète, homme de théâtre. Il fera une lecture de ses poèmes et présentera un film de son choix, l'énigmatique et génial « eXistenZ », de David Cronenberg.
Vendredi 6 novembre, à 19 h 30. 1, rue Pierre-et-Marie-Curie.

Vous prendrez bien un café… polar

La bibliothèque Robert-Doisneau propose trois rendez-vous avec Christophe Dupuis, libraire à Langon, en Gironde, et fondateur de l'association L'Ours polar qui œuvre pour la promotion du roman noir. Le premier café polar se tient vendredi 6 novembre, à 18 h 30 ; les prochains auront lieu les 19 février et 16 avril. Si l'entrée est libre, l'inscription, elle, est fortement recommandée. Tél. 01 40 85 60 37. Bibliothèque Robert-Doisneau, Espace Grésillons, 28, rue Paul-Vaillant-Couturier. Renseignements au 01 40 85 60 37.

THÉÂTRE

■ DU 4 AU 8 NOVEMBRE

The Shipment

Photo : Aj Zanyk

Dans sa pièce, « The Shipment », Young Jean Lee, née en 1974, en Corée, adopte une stratégie qui consiste à attaquer le racisme ordinaire à la base, en récupérant ces clichés pour les pousser à la limite de l'étrangeté. On suit les errances d'Omar, jeune Noir, de la rue à la prison, puis au star-system rap. On voit les comédiens revisiter les minstrel shows, ces divertissements populaires du XIXe siècle, suite de sketches, de danse, de chansons interprétés par des Blancs grimés en Noirs. Jouant sur une ligne toujours instable, échangeant les rôles, détraquant la langue, ils nous renvoient à nos propres questions, et font danser les certitudes. *« L'expérience du racisme vécue par les Noirs Américains m'a toujours parue très différente de celle vécue par les immigrants,* estime Young Jean Lee. *Il y a une vraie différence entre faire le choix d'immigrer dans un pays, et d'y être traîné de force, enchaîné, pour y être vendu. »* ■

Spectacle en anglais, surtitré en français. Représentations mercredi, vendredi et samedi à 20 h 30, jeudi à 19 h 30, dimanche à 15 heures. Réservations au 01 41 32 26 26. 41, avenue des Grésillons.

THÉÂTRE

■ DU 13 AU 29 NOVEMBRE

Observer

La pièce « Observer », mise en scène par Bruno Meyssat, traite du réel quand il est mis à l'épreuve d'une catastrophe, de l'irruption d'un fantôme dans un sous-bois, de la capacité d'ubiquité de certains hommes. Ces situations n'ont rien en commun si ce n'est le Japon, pays ouvert à l'impossible. Le metteur en scène choisit d'impliquer l'Histoire contemporaine : la destruction d'Hiroshima, le 6 août 1945, à travers des textes-témoignages, et un faisceau d'éléments de la culture nippone : le monde des fantômes qui habite la littérature classique japonaise fantastique. Hiroshima est une première fois, c'est un saut dans le vide de l'humanité, un décalage absolu avec toutes les autres agressions de masse classiques. En quelques secondes, cette ville entre dans l'histoire en disparaissant. Les images se succèdent, se superposent, s'empilent dans la révulsion, sans possibilité de raccords. Des trous noirs apparaissent qu'il faut combler avec nos propres ressources et notre propre vie. « Observer » c'est être face à du réel inconciliable. Comme dans le théâtre Nô, les mondes se côtoient, des fantômes interviennent et parlent, forçant des passages, créant l'action. ■

Représentations mercredi, vendredi et samedi à 20 h 30, mardi et jeudi à 19 h 30, dimanche à 15 heures. Relâche lundi. Réservations au 01 41 32 26 26. 41, avenue des Grésillons. Répétitions ouvertes au public les 3, 4, 5 et 6 novembre, de 14 heures à 18 heures.

« Sauvagerie domestique »

À partir du 19 novembre, et jusqu'au 9 janvier, la galerie Edouard-Manet accueille une exposition collective, intitulée « Sauvagerie domestique », présentée par Anne Bonnin, commissaire. Les artistes explorent la maison et l'environnement domestique pour y puiser matériaux, formes et procédures. Nous y reviendrons.
Vernissage mercredi 18 novembre, à 18 heures. 3, place Jean-Grandel, au Village. Tél. 01 40 85 67 40. Du lundi au samedi, de 14 heures à 18 h 30.

Caisse Caisse

La Compagnie Goûtes-y-donc sait y faire lorsqu'il s'agit de chansons et d'objets animés. Les deux comédiens Pierre-Jean Zantman et Stéphanie Ballet choisissent la caisse, symbole universel de tous nos brics et brocs. On s'y cache, on y range, on les empile, on les assemble, on les bouge, on en fait des tonnes, on en fait des caisses ! La guitare et l'accordéon accompagnent ce voyage « à fond la caisse », qui invite tout en douceur à replonger dans l'imaginaire ludique et poétique du quotidien de l'enfant. Mais caisse que c'est que cette histoire ? D'étiquettes en cache à couette, quelle pâte à « patacaisse » ! À partir de 18 mois. Un atelier musical accompagnant le spectacle et ouvert aux familles se tient le même jour, à 10 h 30, sur réservation.
Samedi 14 novembre, à 16 heures et 17 h 30, à la Maison du développement culturel. Réservations au 01 40 85 64 55.

JAZZ MANOUCHE

UNE EXPOSITION, UN CAFÉ MUSICAL, UN MINI-CONCERT À LA DISCOTHÈQUE

Les fils de Django

©J-M. Angles-Cité de la musique.

La discothèque François-Rabelais propose trois manifestations autour du jazz manouche, dont l'histoire va de pair avec celle de Django Reinhardt. Entrée libre.

Impossible d'effleurer cette musique et ses origines sans introduire Django, véritable père du style. Guitariste, critique musical et photographe adepte du Leica argentique, **Thomas Hammje** livre des photos en noir et blanc de musiciens manouches, prises essentiellement lors du festival de Samois-sur-Seine qui a lieu chaque année, fin juin, en hommage à Django Reinhardt. Exposition du 21 novembre au 12 décembre.

Morgan Briant, luthier, spécialiste de la guitare, vient faire partager sa passion pour son métier. Après trois années d'études de lutherie au prestigieux Newark Sherwood College dans le comté de Nottingham, en Grande-Bretagne, il intègre l'atelier d'Antoine Laulhère et Giovanna Chitto, luthiers pour quatuor à cordes à la Cité-jardin. Il ouvre son propre atelier, début 2008, où il restaure, accorde et crée des guitares « sur mesure ». Café musical, samedi 21 novembre, à 17 heures.

Frangy Delporte, guitariste manouche de la jeune génération – il est né en 1982 – a accompagné durant plusieurs années son oncle Tino Delporte, qui lui a transmis la rythmique. Lauréat du concours Festival jeunes talents en septembre 2007, il se retrouve à jouer, deux semaines plus tard, avec Tchavolo Schmitt, grand musicien manouche devant l'Éternel Django. Frangy Delporte a intitulé son dernier album « Influence ». Devinez laquelle… Mini-concert, samedi 28 novembre, à 17 heures. ■

Frangy Delporte

CINÉMA

Par Jacques Déniel, directeur du cinéma Jean-Vigo. 1, rue Pierre-et-Marie-Curie.
Bandes-annonces : www.ville-gennevilliers.fr - Programme sur répondeur : 0 892 68 27 43.

UN FILM/UN BUFFET/UN CONCERT

L'Homme au banjo

Bruxelles, années soixante, la silhouette de Derroll Adams hante divers bistrots de la Grand-Place dont le célèbre Welkom Café, rendez-vous des artistes et des marginaux et bohèmes bruxellois.
Le film de Patrick Ferryn nous conte la vie de Derroll Adams né en 1925, à Portland, en Oregon, et décédé le 10 février 2000 à Anvers. Il retrace l'itinéraire d'un homme intègre, d'un artiste de talent qui, à l'instar de Pete Seeger, Arlo Guthrie, Jack Elliott et Allan Taylor, a représenté la folksong américaine. ■

Samedi 14 novembre. À 18 heures : « L'Homme au banjo » de Patrick Ferryn ; à 20 heures : buffet ; à 21 heures : concert de Jeffrey Foucault et Kris Delmhorst.

Jeffrey Foucault et Kris Delmhorst

Ceux qui connaissent les plaines arides de l'Ouest américain, les bayous de Louisiane, les cactus géants du sud Texas ne resteront certainement pas insensibles à la musique de Jeffrey Foucault. C'est roots, folk, brut. Kris Delmhorst, chanteuse et guitariste américaine, commence la musique après des études classiques (violoncelle), puis elle joue et chante avec des groupes de jazz et des chanteurs de folk.

Le Syndrome du Titanic

De Nicolas Hulot et Jean-Albert Lièvre.
Documentaire écologiste.

UN FILM/UN BUFFET/UN CONCERT

Pique-nique à Hanging Rock

De Peter Weir. En 1900, dans une bâtisse victorienne abritant un internat, dirigé d'une main de fer par Miss Appleyard, des filles retiennent des poèmes avant de s'endormir, lissent leur chevelure, composent des herbiers et sont subjuguées par Miranda, une blonde évanescente. Un jour, les pensionnaires partent visiter un site aborigène qui recèle une roche aussi intrigante que magnétique. Elles décident d'y pique-niquer. ■

Samedi 21 novembre. À 17 h 30 : « Pique-nique à Hanging Rock » de Peter Weir ; à 19 h 30 : buffet ; à 20 h 30 : concert de Iain Matthews, chanteur anglais des groupes Fairport Convention, Plainsong, Matthews Southern Comfort, auteur de plusieurs albums solos et chansons folk et country.

FILM DU MOIS

Le Ruban blanc

De Michael Haneke. Un village de l'Allemagne du Nord protestante. 1913-1914. À la veille de la Première Guerre mondiale. L'histoire des enfants et adolescents d'une chorale dirigée par l'instituteur du village et celle de leurs familles : le baron, le régisseur, le pasteur, le médecin, la sage-femme, les paysans. D'étranges accidents surviennent et prennent peu à peu le caractère d'un rituel punitif. Qui se cache derrière tout cela ? Palme d'Or Festival de Cannes 2009.

Projection du 4 au 10 novembre.

LA QUALITE DE L'EAU
VOTRE EXIGENCE
NOTRE ENGAGEMENT

LA NATURE POUR ORIGINE. L'eau du robinet doit ses qualités à la diversité des terrains qu'elle traverse.

SAINE. Votre eau est rigoureusement analysée, traitée et contrôlée pour vous garantir une qualité irréprochable.

AGRÉABLE. Son goût est testé régulièrement pour vous fournir une eau belle et bonne à boire.

RICHE. Votre eau du robinet contient des oligo-éléments, des sels minéraux et du calcium.

ECOLOGIQUE. Disponible chez vous 24h/24, sans déplacement, sans emballage et sans déchets, l'empreinte écologique de votre eau du robinet est très faible.

ECONOMIQUE. Le budget « eau du robinet » d'une famille de 4 personnes est de seulement 1 euro par jour en moyenne pour tous les usages: boisson, hygiène, cuisine...

DEVENEZ ACTEUR
DU GOÛT DE L'EAU

REJOIGNEZ LE CLUB DES GOÛTEURS D'EAU

Un panel de consommateurs spécialement formés à la reconnaissance des flaveurs de l'eau goûtent régulièrement l'eau du robinet à leur domicile et transmettent leurs observations sur le site www.goutdeleau.com. Réunissant des clients d'EAU et FORCE sur les communes du Syndicat des Eaux de la Presqu'île de Gennevilliers, le Club des goûteurs d'eau participe à l'amélioration de la qualité gustative de l'eau robinet.

Nous contacter: N° Azur 0 810 378 378

Prix d'un appel local

POUR L'EAU, POUR VOUS, À CHAQUE INSTANT

www.eau-et-force.com

Les valeurs du rugby pour les jeunes du Luth

Tous les samedis de match à Colombes, une trentaine de jeunes du Luth vont pratiquer des jeux de rugby avant d'assister au match. Nous les avons suivis le 17 octobre dernier.

Il est aux environs de 17 heures, ce samedi 17 octobre, devant l'antenne du Luth. Ils arrivent les uns après les autres, seuls ou en groupe, car aujourd'hui, « il y a rugby ». En effet, sollicité par l'association France Rugby Cité et l'opération Rugby Urban Attitude (Rugban) du Racing Métro, Patrice Farré, éducateur sportif municipal et entraîneur des juniors du CSMG rugby, a décidé d'en faire profiter les jeunes du quartier du Luth cette saison.
Pour cela, il a fait appel aux animateurs du Club du Luth, Sébastien et Zouir, ceux qui connaissent sans doute les mieux les jeunes du quartier pour les motiver autour de cette initiative rugby. À chaque fois que le Racing Métro 92, engagé dans le TOP 14 (championnat de l'élite française du rugby), joue à domicile dans son stade Yves-du-Manoir de Colombes, une délégation d'une trentaine de jeunes du Luth, garçons et filles, passe la fin d'après-midi au stade à pratiquer des jeux de rugby et la soirée à assister au match du club. Quand il n'y a pas de match à Colombes, les

animations ont lieu au Luth. À 17 h 15, tout le monde embarque dans le car, soit 34 jeunes de 13 à 17 ans, dont six filles, leurs animateurs et l'équipe de reportage de *GenMag*. Sur des terrains annexes du stade de Colombes, la délégation gennevilloise est accueillie par Adel, animateur sportif de Rugban et ancien joueur du CSMG rugby, avec qui il fut champion de France. Les jeunes se changent et reviennent, un peu dissipés, écouter les consignes. Quatre équipes sont formées qui se succéderont sur trois ateliers : flag rugby, un mini-match sans plaquage, un parcours chronométré entre piquets, cerceaux, « boudins » de placage, jeu au pied et aplatissement, tirs au but à trois distances. Deux filles, Sarah et Sherime, se joignent à quelques jeux. Certains après-midi, un atelier citoyen, animé par l'ancien joueur Vincent Lelano (champion de France 90 avec le Racing), est ouvert, mais pas ce samedi-là.

Stéphane Jourdan, responsable de Rugby Urban Attitude, explique la finalité de cette opération. *« Comme pour l'accompagnement scolaire, le rugby inculque aussi des valeurs et des notions de respect, comment se tenir en société. Cette opération, qui concerne d'autres centres sociaux des Hauts-de-Seine que celui du Luth, vise aussi à rassembler des jeunes autour du Racing, de les faire se confronter, de les amuser avant le match. La finalité, c'est vraiment de passer un bon moment ensemble tout en véhiculant les valeurs du rugby qui sont l'école de la vie. »*

Se défouler dans la joie et le respect

L'objectif final est aussi de renforcer le XV de France des cités qui participera au festival international des quartiers (un tournoi entre six nations et un colloque sur l'insertion par le sport) le week-end du match France-Nouvelle-Zélande (le 28 novembre) à Marseille. Deux ou trois jeunes Gennevillois feront le voyage. Un rassemblement à Colombes avec des jeunes de province, où l'association mène la même opération, se tiendra le samedi précédent, avant le match France-Samoa au Stade de France. Des projets sont également en cours avec Cergy-Pontoise et Plaine Commune.

Pendant deux heures, les jeunes se prennent au jeu, se donnent à fond sur les trois ateliers encadrés par Adel (parcours chronométré), Patrice (tirs au but), Sébastien et Zouir (flag). L'ambiance est attentive et festive. Pour Willy, Yacine, Boully ou Mamadou, c'est surtout le contact qui les a séduits dans le rugby. D'ailleurs, depuis un stage au début de l'été, Willy, Boully et Mamadou ont rejoint la section rugby du CSMG. Car c'est aussi un objectif de démocratiser ce sport à Gennevilliers et de repérer les jeunes prometteurs qui iront renforcer le CSMG. Pour eux, cette initiative du samedi après-midi est un plus ludique même s'il faut jouer en championnat le dimanche, ce qui était le cas ce week-end-là. Yacine et Karim sont plutôt des footballeurs qui n'ont pas hésité à essayer le rugby. *« J'aime bien le regarder à la télé,* avoue Yacine. *Le jeu m'amuse pour se défouler. Et puis, ici, on a une bonne pelouse et on voit des matchs ! »* Pour Mamadou, pas de doute : « Le rugby est un sport d'homme ! »

Après deux heures d'échange sportif, alors que les jeunes ont essuyé une averse et le froid qui tombe avec la nuit, le temps du casse-croûte est venu dans les tribunes avant le match de Challenge européen entre le Racing Métro 92 et l'Aviron bayonnais. Même si les jeunes Gennevillois les plus intéressés par le rugby sont plutôt supporters du Stade Français, la délégation gennevilloise n'hésite pas à supporter l'équipe des Hauts-de-Seine qui pourtant, ce soir-là, connaît une courte défaite (16-20) après une fin de match palpitante. Grâce à une navette de la RATP, qui conduit tous les Gennevillois à la station Les Courtilles, tout le monde est rentré chez soi, après un bon bol de rugby.

Jean-Michel Masqué

Samedi 7

FOOTBALL - Parc des Sévines
10 h 30 : CSMG/Puteaux (11 ans-2)

RUGBY - Stade Claude-Luboz
11 h : France Publicité Rugby/Orsay

BASKET-BALL - Gymnase Joliot-Curie
18 h : CSMG/ACBB (seniors-2)
20 h 30 : CSMG/Val-d'Europe (seniors-1)

VOLLEY-BALL - Gymnase Gustave-Caillebotte
20 h : CSMG/Malakoff (seniors masculins)

BASKET FAUTEUIL - Gymnase des Grésillons
18 h : CVHG/Villeneuve-d'Ascq

Dimanche 8

FOOTBALL - Stade Louis-Boury
13 h 30 : CSMG/Olympique de Neuilly (19 ans-2)
15 h 30 : CSMG/Clichy (seniors-2)

Stade du Luth
9 h : TCG/Amiot

RUGBY - Stade Claude-Luboz
13 h 30 : CSMG/Suresnes (réserve)
15 h : CSMG/Suresnes (première)

BASKET-BALL - Gymnase Joliot-Curie
15 h 30 : CSMG/ACBB (seniors filles)

Vendredi 13

RUGBY - Stade Claude-Luboz
21 h : CSMG/Big Red Noses (folklo)

Samedi 14

FOOTBALL - Parc des Sévines
10 h 30 : CSMG/Colombienne (11 ans-1)
14 h : CSMG/Foot Club 92 (13 ans-3)
15 h : CSMG/Chanteloup (féminines)
16 h 30 : CSMG/Voltaire Châtenay (15 ans-1)
16 h 30 : CSMG/Clichy (15 ans-3)
16 h 30 : CSMG/Villeneuve (15 ans-4)

Stade du Luth
10 h 30 : Entente sportive gennevilloise/Asnières (11 ans)

Dimanche 15

FOOTBALL - Stade Louis-Boury
13 h : CSMG/Saint Brice (19 ans-1)
15 h : CSMG/Olympique Neuilly (seniors-1)

Parc des Sévines
13 h : CSMG/Saint-Cloud (17 ans-1)
15 h : AS Fossé/Foot Club 92
9 h 30 : Amicale 92/Courbevoie
13 h : CSMG/CSM Clamart (17 ans-4)

Samedi 21

FOOTBALL - Parc des Sévines
14 h : CSMG/Nanterre ES (13 ans-1)
16 h 30 : CSMG/JSC Nanterre (15 ans-2)
14h : CSMG/Entente sportive gennevilloise (13 ans-2)
16 h 30 : CSMG/Courbevoie Sports (15 ans-4)

Stade du Luth
10 h 30 : Entente sportive gennevilloise/LSO Colombes (11 ans)

Roller-hockey

Créneau spécial pour le roller

Face à une forte demande, le Roller-hockey gennevillois a lancé, depuis le début de la saison, une initiation au roller à partir de 5 ans. Elle se déroule les samedis (de 13 heures à 15 heures) au gymnase Anatole-France et ses tarifs ne sont pas trop élevés : 45 euros par an pour un enfant, 60 euros pour un adulte et 70 euros pour un couple adulte-enfant. Ces séances d'apprentissage sont encadrées par un responsable et se pratiquent dans un équipement adapté.
Concernant la compétition, les championnats ont repris et l'équipe engagée en Nationale 3, qui vise le titre de champion de France, a très bien démarré avec 4 victoires en 6 matchs à la mi-octobre. La nouvelle dynamique engagée avec le club d'Asnières a permis aux deux clubs de mutualiser leurs ressources. Avec 150 licenciés et 4 éducateurs, le Roller-hockey Asnières-Gennevilliers est désormais un des trois plus gros clubs franciliens. Venez les encourager en championnat le dimanche à Anatole-France ! ■

Renseignements sur http://lessamourais.free.fr

Gymnastique rythmique

Championnat régional

Le championnat régional individuel Ufolep (Union française des œuvres laïques d'éducation physique) de gymnastique rythmique, toutes catégories à partir de 11 ans, se tient les 28 et 29 novembre, à la salle des fêtes, deux semaines après le championnat départemental. Cette saison, le club gennevillois a répondu à une forte influence puisque le nombre de licenciés est passé de 117 à 160. Le mérite en revient notamment à Elodie Meur, devenue professeur à plein temps au sein du club. La plupart des jeunes filles qu'elle encadrait à l'École municipale des sports l'ont suivie au club. Les stages dans les centres de loisirs et les écoles ont également porté leurs fruits. ■

Informations au 01 40 85 65 70 ou au 06 69 79 68 00.

Futsal

Un seul club

Nous en parlions il y a juste un an (*GenMag*, novembre 2008), le futsal, ou football en salle, est en pleine expansion dans notre ville. Désormais, il n'existe plus qu'une association sportive, Gennevilliers Soccer, qui réunit futsal loisir (100 licenciés) et futsal compétition (20 licenciés). L'équipe seniors, engagée en compétition et encadrée par Miloud Kez, a commencé son championnat de district en octobre. Les matchs à domicile se déroulent le samedi (à 16 heures) au gymnase Paul-Langevin. *« L'objectif à terme,* confie Nasser Ladjili, président de la nouvelle association sportive, *est d'engager en compétition deux équipes seniors masculines, car il existe deux poules en championnat de district, et une équipe féminine. »* Le président se félicite d'avoir ouvert le bureau de l'association à des membres issus de tous les quartiers. C'est au gymnase Paul-Langevin que des créneaux sont réservés pour ceux qui pratiquent le futsal en loisir : les lundis, de 18 heures à 20 heures et les vendredis, de 20 heures à 22 heures. ■

Contact : 06 50 61 14 84.

Motonautisme

Entre l'air et l'eau

Cette passion de casse-cou remonte à l'enfance lorsque Jean-Luc Izard, alors âgé de 10 ans, suit son père Albert sur toutes les courses de bateaux auxquelles ce dernier participe. Le jeune garçon sert d'assistant ; il est fasciné. *« La vitesse, l'instabilité entre l'eau et l'air, tout cela m'a plu. Un bateau de course, c'est un peu comme un avion qu'il faut faire aller vite sans le faire décoller ! »* Dès qu'il obtient son permis, Jean-Luc devient pilote motonautique et se lance dans le grand bain. À 19 ans, il finit neuvième des 24 heures de Rouen, la seule course au monde qui dure 24 heures. Il gagne cette course en 1992 et 1998 à une époque où il est aussi couronné champion de France (1991 et 1998). Aujourd'hui, licencié au club Promoboran d'Epinay-sur-Seine, Jean-Luc a repris le volant depuis deux ans et dispose de sa propre équipe, le team Tomahawk, avec Rémi Louvel et Pascal Reide. Celui-ci, qui ne pilote pas, est l'équipier indispensable, le technicien et le mécanicien qui ne cesse de perfectionner le bateau classe 3 in shore qui développe entre 320 et 340 CV pour atteindre jusqu'à 210 km/h. Cette saison, achevée depuis début octobre, Jean-Luc a remporté les 4 heures d'Epinay (en bateau F4) et a participé à des courses partout en France. Les essais et entraînements se déroulent sur la base de Bonnières, près de Mantes.

Ce sport, assez onéreux (une saison ne nécessite pas moins de 50 000 euros), demande beaucoup de temps et d'investissement de la part du pilote mais aussi de ses amis et des quelques sponsors qui le soutiennent. Rangé pour l'hiver dans un garage de Gennevilliers où vit Jean-Luc, le bateau ne sera remonté que deux mois avant les 24 heures de Rouen (week-end du 1er mai) que Jean-Luc rêve de remporter à nouveau. ■

VOLLEY-BALL - Gymnase G.-Caillebotte
20h : CSMG/LSO Colombes (seniors masculins)

BASKET FAUTEUIL
Gymnase des Grésillons
18h : CVHG/Douai

Dimanche 22

FOOTBALL - Stade Louis-Boury
13 h 30 : CSMG/Seizième (19 ans-2)
15 h : CSMG/Villeneuve (seniors-2)

Stade du Luth
9 h 30 : Olympique gennevilloise /Portugais Antony
15 h : CSMG/Borel (seniors-3)

Parc des Sévines
9 h 30 : CSMG/Seizième (vétérans-1)
13 h : CSMG/Seizième (17 ans-2)
15 h 30 : CSMG/Cheminots Ouest (19 ans-3)
13 h : CSMG/Paris XVII Pouchet (17 ans-3)
15 h : ATMF/Cheminots Ouest

RUGBY - Stade Claude-Luboz
13 h 30 : CSMG/Rennes (réserve)
15 h : CSMG/Rennes (première)

BASKET-BALL - Gymnase Joliot-Curie
15 h 30 : CSMG/ASP Neuilly (seniors filles)

VOLLEY-BALL - Gymnase G.-Caillebotte
18 h : CSMG/Levallois (seniors filles)

Vendredi 27

RUGBY - Stade Claude-Luboz
21 h : CSMG/Les 4 quarts de Levallois-Perret (folklo)

Samedi 28

FOOTBALL - Parc des Sévines
16 h 30 : CSMG/Colombienne (15 ans-1)
16 h 30 : CSMG/Levallois (15 ans-3)
16 h 30 : CSMG/Ville-d'Avray (15 ans-5)

BASKET-BALL - Gymnase Joliot-Curie
18 h : CSMG/Fontenay-aux-Roses (seniors-2)
20 h 30 : CSMG/Noisy-le-Grand (seniors-1)

VOLLEY-BALL - Gymnase G.-Caillebotte
20 h : CSMG/Châtillon

Dimanche 29

FOOTBALL - Stade Louis-Boury
13 h 30 : CSMG/Entente SSG (19 ans-1) 15 h : CSMG/Nanterre ES (seniors-1)

Parc des Sévines
9 h 30 : Amicale 92/Mozaik
13 h : CSMG/ACB Boulogne (17 ans-4)
13 h : CSMG/LaGarenne-Colombes (17 ans-1)
15 h : AS Fossé/Salésienne de Paris

Stade du Luth
9 h : TCG/Châteaufort

DU 15 SEPTEMBRE AU 15 OCTOBRE

NAISSANCES

TRAORE Haby – AÏT ALI Aris – FAFI Wassim – JORGET Wyatt – GERARD Mohamed – GUILLOT Manon – HEMALK Mélilya – WANG Pierre – SEBAI Lina - SOUABNI Inès – DORSAIN Mathis – BENDERGUEM Meissa – TIGHILT Lila – NIZARD Anouk – BENHABRI Syrine - DRISSI EL ALAMI Maïssa – DIAKHITÉ Nayé - BOUSSAG Aymen – LAMY Elodie – DIGBEU Destiney – AIT OUMAZIR Yanis – NDIAYE Mame-Diarra – SYLLA Sierra – DIARRA Hawa – GHARMAOUI Walid - AICHOUBA Atika – ARAYADH Ines – AFKIR Harone – DAUNIS Rayan – BELMESSAOUD Youssouf – SOILIH Takria – DELORD-JUBAULT Ophélie – MAGANGA NZENGUI MADECK Preston – AIT-SIDI-LAHCEN Jihane – ZORA-MARQUES Noah – CHARBONNIER-FLORUS Diego – AMEGROUD Walid – MELHOUF Karim – LATRACH Aymane – SINGH Lolita – KAÏDI Lilia – EL JEROUANI Amine – EL JEROUANI Mohamed – AMRIKSSA Younes – KHALIL Yasmine – FAÏD Adel – AKKABI Chaïma – REZGUI Tesmine – FENSOU Mehdi – OUAATCHANE Yasmine – SEDDINI Badr – ANTOINE Kelyssa – MRIMI Mouna – RHARBAOUI Youssef – SALMI Maïssa – BASIL DHAHEENDRAN Lervin – HAICHER Maissam – POGGI Manel – RAYNAL Rose – BIERRY Lenny – ARBIA Ismaïl – MASSENGO Domché – BCHIR Chayma – ARIF Ilyess – AKIF Nassim – BOUCHAM Kenza – BOUALLELI Lilia – LEMMOUCHI Mammar – DAMAGEUX Nathan – NGOUALA Valentin – CHARRON Clémentine – ABDELLAOUI Yanis – KHERRAZI Soulayman – JAAYAF Nassim – LIM Nicolas – MOURAD Aya – CHAÏRA Rayan - CASCELL-SIMON Raphaël – TAÏBI Narimen - ZITOUNI Ilèf – RADOVIC Nikola - BAZILE-OCTUVON Adel – INAFLAS Ali – TOURE Eve – AGHLA Ilyes – NAÏT-TAGER Sara – CHAKHAB Mohamed – SAÏDI Mehdi – BOUGATAYA Houda.

MARIAGES

ARRAB Saïd et CHAHIBA Yamina – ABIDAR Hassan et GUIRRATI Ghariba – BALADI Amin et AKBILI Fatima – LAMBLIN Roger et MONJOIN Mireille – BENNOUI Tayeb et KRID Laetitia – ZARBAN Brahim et BOURKISS Fatima – HECQUET Robert et FRANCESCHINO Cécile – ABDOULHAMID Kassim et ABDOULATUPHE Mariama – INNOUR Hassan et KHALLOUF Ibtissam – ZEDIRA Abdelaali et MACER Salika – KHABABA Sofiane et DJEMAÏ Majda – OUFDIL Jamal et ABRHAICHE Malika – LI Tianbing et CHEN Yi-Chu – DARTOIS Steve et WATLOT Céline.

DÉCÈS

MORVAN Constance – MOREL Michelle – DELVAL Serge – POIRIER Michel – TOUTAIN Marie – MINIOT Jean – VASSEUR Christiane – DISSA Mohammed – PINTHARD Ghislaine – DIARRA Hadama – DHAUSSY Marguerite – LANOUZIÈRE Gilberte – EL BALKHI Khadija – DEMARNE Suzanne – DUQUES Dominique – MESTARI Ali – ROUABAH Fatima – LEDOUX Hélène – GLORION Roger – LALILI Rezki – GONÇALVES MENEZES José – GIOMBINI Mario – GOARNIGOU Gilles.

Errata

Une erreur s'est glissée dans *Gen-Mag*, page 45, à propos des heures d'ouverture de la pharmacie du Soleil. Transférée au centre commercial Leclerc, 10-12, avenue du Général-de-Gaulle, elle est ouverte du lundi au vendredi, de 9 heures à 20 heures et le samedi, de 9 h 30 à 19 h 30. Tél. 01 47 98 18 36. Toutes nos excuses.

Unicef

Le comité départemental de l'Unicef recherche des personnes bénévoles motivées pour la cause des enfants, pour aider, en novembre et décembre, à la vente de cartes de vœux et cadeaux sur les stands dans les centres commerciaux du 92.

Il recherche aussi, durant toute l'année, des bénévoles capables d'informer les enfants dans les écoles du 92, sous forme de plaidoyers, sur les thèmes de la santé, de l'éducation, de la protection et de l'égalité, et également toutes personnes susceptibles d'aider dans les tâches administratives au siège du Comité 92.
Unicef comité 92, 30 bis, rue Rivay 92300 Levallois-Perret. Tél. 01 42 70 78 23. Courriel : unicef.levallois@unicef.fr

Vente

L'église réformée d'Asnières Bois-Colombes annonce sa vente paroissiale, vendredi 27 novembre, de 14 heures à 19 heures et samedi 28 novembre, de 11 heures à 18 heures, au Centre 72, 72, rue Victor-Hugo, à Bois-Colombes.

Période de froid

Si vous connaissez une personne âgée, isolée, en situation de précarité (physique, mentale, morale...), vous pouvez informer la coordination gérontologique (17, rue Victor-Hugo. Tél. 01 40 85 68 68). En cas d'alerte grand froid, le service contactera les personnes recensées pour s'enquérir de leur état.

À l'occasion de la prochaine semaine pour l'emploi des personnes handicapées, du 16 au 22 novembre, l'Adapt (association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées) lance la signature d'un pacte citoyen, « travailler ensemble ». Objectif : 100 000 signatures d'ici au 16 novembre. Rendez-vous sur le site www.semaine-emploi-handicap.com

RESTAURANTS DU CŒUR

Le droit de manger

Si la diminution de la misère était proportionnelle à l'augmentation des profits financiers, les Restaurants du Cœur se la couleraient douce. Seulement voilà, les chiffres sont là, ceux de la 24e campagne 2008-2009. Ils annoncent 90 000 personnes aidées en plus (+ 12,5 % ; + 20 % dans dix-sept départements ruraux ou semi-ruraux). Près de 700 000 personnes accueillies. 100 millions de repas servis dans les 2 000 centres en France. Dans les Hauts-de-Seine, les 522 bénévoles ont accueilli 11 094 personnes et distribué 1 113 408 repas. Comme chaque année, les Restaurants du Cœur, hébergés par la Municipalité, s'installent dans les locaux de l'ancienne école Gallieni, au 3 bis, avenue Gallieni *. Les inscriptions sont prises lundi 16 novembre, de 8 h 30 à 11 heures, puis tous les matins du lundi au vendredi jusqu'au 1er décembre, début de la distribution alimentaire. Les inscriptions sont également prises les jours de distribution les mardis, jeudis et vendredis, de 8 h 30 à 11 heures. Cette année, la distribution pour les personnes à mobilité réduite, personnes âgées, handicapées, et les personnes qui travaillent à mi-temps le matin, a lieu le mardi de 15 heures à 18 heures (pas d'inscription sur ce créneau horaire).
Par ailleurs, concernant les pièces à fournir, ne sont acceptés que les originaux des documents nécessaires à l'inscription (voir encadré).
Enfin, cette distribution demande un grand nombre de bénévoles. Si vous disposez de quelques matinées par semaine, si vous avez envie d'être utile, d'apporter une aide aux familles en grande précarité, si vous aimez le travail en équipe, vous pouvez contacter M. Jacques Chabault, responsable du centre des Restos du Cœur de Gennevilliers, par courriel : jacques.chabault@laposte.net ou par téléphone au 01 55 02 00 16.

M. C.

** Autobus 137, 166 ou 177, arrêt « Quatre-Chemins ».*

Documents nécessaires à l'inscription

- Original de la carte nationale d'identité, du passeport ou du titre de séjour.
- Livret de famille.
- Justificatifs de ressources : bulletins de salaires, bordereau CAF, retraites (principale et complémentaire), pension alimentaire, Assedic, RSA...
- Attestation de Sécurité sociale, ou CMU, ou AME.
- Quittance de loyer, ou certificat d'hébergement, justificatif EDF de l'hébergeant.
- Certificats de scolarité, bourses études supérieures.
- Attestation impôts 2008 ou certificat de non-imposition 2008.

STOP A LA CRISE

VENDEZ ET GAGNEZ*
70% DE LA VENTE DE VOS OBJETS

Votre argent est disponible le lendemain de la vente de vos objets (sauf objets mécaniques ou électriques : délai de 8 jours).
Mise sur internet de votre objet gratuite sur notre site.

DÉPÔT VENTE GENNEVILLIERS

Ouvert du mardi au dimanche de 15h à 19h sauf le samedi de 14h à 20h

ELECTROMENAGER

INFORMATIQUE

MEUBLES

TELEPHONIE

Tél. : 06 79 58 89 50 - 4, rue Antonin - 92230 Gennevilliers (rue perpendiculaire à l'avenue des Grésillons)

www.brocland.fr

LES ENCOMBRANTS
La collecte des objets encombrants s'effectue
le premier lundi de chaque mois,
dès 6 heures du matin,
sur l'ensemble de la ville.
Prochain passage :
le 2 novembre
Gennevilliers Propreté : 01 40 85 60 10

Gennevilliers Magazine Novembre 2009 n°197

177, avenue Gabriel-Péri 92230 Gennevilliers - Tél. 01 40 85 66 66 - Fax 01 40 85 68 98 www.ville-gennevilliers.fr ■ Directeur de publication : Olivier Mériot ■ Rédactrice en chef : Danièle Salque-Tselouiko (01 40 85 64 85) daniele.salque@ville-gennevilliers.fr ■ Rédaction : Martine Chaymotty (01 40 85 64 89) - Fabienne Dagouat (01 40 85 64 82) - Frédéric Lombard (06 81 90 54 00) - Jean-Michel Masqué - Yves Schebat (01 40 85 64 75) ■ Photographes : Didier Comellec - Christophe Couffinhal ■ Imprimerie : LNI (01 40 85 74 85) ■ Publicité : HSP (01 55 69 31 00) ■ Dépôt légal : novembre 2009.

à Jean-Pierre Tricart.

Pharmacies de garde

Dimanche 1er novembre : Fingerhut, 10, place Jean-Grandel.

Dimanche 8 novembre : Heurzeau, 134, avenue Gabriel-Péri.

Mercredi 11 novembre : Lacombe, 8, place Jules-Guesde.

Dimanche 15 novembre : Laffaille, 78, avenue Gabriel-Péri.

Dimanche 22 novembre : Motaouakkil, centre commercial du Luth, 22, avenue du Luth.

Dimanche 29 novembre : Nizard, 21, rue Félicie.

Urgences

Sapeurs-pompiers : *18*

Service médical d'urgence : *15*

Samu social :
(numéro national gratuit) *115*

Commissariat de police :
01 40 85 14 31

Gendarmerie nationale :
01 42 42 02 42

SOS médecins 92 :
01 47 07 77 77

SOS 92 (garde et urgences médicales) **:**
01 46 03 77 44

Centre antipoison :
01 40 05 48 48

Hôpital Louis-Mourier :
01 47 60 61 62

Hôpital Beaujon :
01 40 87 50 00

Hôpital Max-Forestier :
01 47 69 65 65

SOS suicide :
01 40 50 34 34

Secours adolescents suicidaires : *01 44 75 54 54*

Allô Enfance maltraitée :
(24h/24) *119*

Écoute Enfance :
(8h30/23h) *0800 00 92 92*

Clinique Chandon :
01 47 98 79 35

Urgences dentaires :
01 47 78 78 34

SOS vétérinaires :
01 47 45 51 00

Vétérinaires à domicile :
(24h/24) *01 47 46 09 09*

Fichier canin :
(identification tatouages) *01 49 37 54 54*

SPA : *01 47 98 57 40*

EDF : *0810 333 092*
GDF : *0810 433 192*

Femmes victimes de violences 92
01 47 91 48 44
de 9 h 30 à 17 h 30

Violences conjugales Femmes info services
39 19 - de 7 h 30 à 23 h 30

Santé

Centres municipaux de santé

- *3, rue de la Paix*
  01 40 85 66 50
- *80, avenue Chandon*
  01 40 85 48 20

Centre de planification et d'éducation familiale
- *66, rue Pierre-Timbaud*
  01 40 85 66 83

Espace santé-jeunes
- *66, rue Pierre-Timbaud*
  01 40 85 67 62

CDAG
- *Centre de dépistage anonyme et gratuit 01 40 85 48 20*

Consultation médico-psychologique
- *01 41 47 94 80*

Hôpital St-Jean
- *01 40 80 66 66*

Vie libre
- *06 75 99 67 15*

Drogue info-service
- *0800 23 13 13*

Centre Magellan
(cure ambulatoire en alcoologie)
- *01 41 21 05 63*

Sequanaciat
(accueil, soins aux toxicomanes)
01 47 99 97 16

Siadpa *(Service Infirmier d'Aide à Domicile aux Personnes Agées)*
- *01 40 85 65 75*

Mairie de Gennevilliers
01 40 85 66 66

Les Marchés

Une centaine de commerçants à votre service, cinq fois par semaine, de 8 heures à 13 heures.

Aux Grésillons :
mercredis et samedis,
39, avenue des Grésillons

Au Village :
mardis, vendredis et dimanches,
62, rue Pierre-Timbaud.

Mini-marché du Luth:
lundis et jeudis de 15 h à 19 h ,
parking du centre commercial.

Pratique

● *En mairie*
■ *En dehors de la mairie*

● *Passeport, carte d'identité (affaires civiles, rez de chaussée)*
01 40 85 60 90

● *Naissances, mariages, décès (affaires civiles)*
01 40 85 63 80

● *Aide au logement (5e étage)*
01 40 85 62 76

● *Permis de construire (15e étage)*
01 40 85 63 84

● *Centres de loisirs maternels (7e étage)*
01 40 85 64 47

● *Centres de loisirs primaires (7e étage)*
01 40 85 65 37

● *Service vacances 4-17 ans (7e étage)*
01 40 85 65 46

● *Club "11-14" (8e étage)*
01 40 85 65 59

● *Service jeunesse (8e étage)*
01 40 85 65 60

● *Conseil local de la jeunesse (parvis mairie)*
01 40 85 65 68

● *Affaires scolaires (9e étage)*
01 40 85 64 25

● *Activités sportives (8e étage)*
01 40 85 65 70

● *Action sociale retraités (rez-de-chaussée, mairie)*
01 40 85 65 96

● *Centre des impôts (4e étage)*
01 40 85 43 00

● *Quotient familial, inscriptions scolaires (démarcherie)*
01 40 85 62 52

■ *Vaccinations gratuites*
01 40 85 66 97

■ *Maison des sportifs*
01 41 21 22 60

■ *Assedic*
08 11 01 01 92

■ *Plie*
01 40 85 66 04

■ *Boutique Club emploi*
01 40 85 67 80

■ *Circonscription vie sociale assistantes sociales*
01 41 21 14 50

■ *Mission locale*
01 41 21 40 20

■ *ANPE* **01 41 47 22 40**

■ *Coordination gérontologique*
01 40 85 67 25

■ *Maison du tourisme*
Office municipal des loisirs
01 40 85 48 12
Office de tourisme
Syndicat d'initiative
01 40 85 48 11

■ *Déchèterie*
93, rue des Cabœufs
01 40 80 74 26

Les groupes du conseil municipal s'expriment sur les thèmes de leur choix

Groupe communiste, alternative citoyenne et républicain

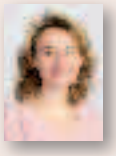

Anne-Laure Perez

Pour un service public postal

Actuellement, La Poste est un établissement public. Premier service public de proximité, son rôle est crucial pour la collectivité et plus particulièrement en période de crise. C'est pourtant le moment choisi par le président de la République, le gouvernement et la direction de La Poste pour transformer La Poste en société anonyme.

Que le capital soit détenu à 100 % par des capitaux publics ne change rien à l'affaire. Chaque fois que l'État a effectué ce type d'opération, il a fait entrer des capitaux privés dans la société anonyme (France Télécom, EDF, GDF…), avec des conséquences immédiates : réduction de la qualité du service, suppressions massives d'emplois, augmentations tarifaires, priorité à la satisfaction des actionnaires. La transformation en société anonyme constitue la première étape d'une privatisation programmée de La Poste.

Gouvernement et direction de La Poste ont dégradé la qualité du service postal en limitant les investissements répondant à l'intérêt général. Depuis 2002, plus de 6 000 bureaux de poste sur 17 000 ont été « transformés » et plus de 50 000 emplois supprimés. La population est la première victime de ce désengagement ! Cela se traduit par l'espacement des tournées, les délais croissants de livraison du courrier, les réductions d'horaires, l'allongement des files d'attente quand le bureau de poste n'a pas été carrément supprimé.

Une privatisation de La Poste entraînerait une détérioration encore plus considérable du service rendu aux usagers. La rentabilité maximale immédiate et les impératifs financiers auraient priorité sur l'intérêt général.

Élus socialistes et républicains

Laurent Noël

Du partage choisi ou du partage subi

Le Grand Paris, au départ, était une commande présidentielle pour faire « plancher » dix cabinets d'étude en architecture et urbanisme, pour rassembler une métropole de 12 à 15 millions d'habitants et faire passer ce nouveau Paris du XIX^{e} siècle au XXI^{e}.

Au prétexte d'une nouvelle infrastructure de transports efficaces, Nicolas Sarkozy construit un projet d'une nouvelle société d'aménagement qui, en échange de transport public, aura carte blanche pour aménager l'urbanisme sur un rayon d'1,5 km autour des futures gares. Ce qui veut dire, pour Gennevilliers, la perte de la compétence d'aménagement donc la perte de la maîtrise de l'espace public.

Finies les rivalités entre les villes. Finie la logique de village d'irréductibles, le pouvoir régalien de l'État vient imposer sa seule vision.

Pour Gennevilliers, il existait un embryon d'intercommunalité de projets lorsque Jacques Brunhes était maire ; mais, depuis, après deux tentatives successives sans suites, il faut bien le constater, rien n'émerge. Pourtant, deux villes proches de plus sont maintenant dirigées par la gauche.

Est-il trop tard pour faire bloc ? Avec l'arrivée potentielle de lois d'exception, qui sont depuis fort longtemps d'usage dans les grandes métropoles, nous savons que Gennevilliers ne peut plus rester dans son petit coin et poursuivre son organisation comme si le monde n'existait pas. Il va falloir se décider entre subir des transformations issues d'une volonté présidentielle, ou se donner les moyens de résister à plusieurs en choisissant de partager, en connaissance de cause, des compétences avec d'autres villes que nous pouvons être en mesure de choisir. Il se pourrait bien que nous soyons devant l'un des choix les plus importants du mandat en cours, l'avenir nous le dira…

Pour nous écrire : Parti socialiste de Gennevilliers, BP10 92237 Gennevilliers cedex.

Les Verts

Anne Adouche

Sauvegardons nos services publics !

La votation sur le changement de statut de La Poste est un véritable succès avec 2,2 millions de votant-e-s. Près de 98 % ont exprimé leur refus de voir La Poste se transformer en société anonyme, première étape de sa privatisation.

Inquiet de ce succès historique, le gouvernement multiplie des communiqués mensongers, discréditant le vote et méprisant cette initiative et même les votant-e-s qui ont tenu à s'exprimer sur ce projet de loi. En effet, ils refusent que l'avenir du service public postal puisse se décider sans eux.

Ainsi, le gouvernement continue de faire croire que La Poste cumule un déficit alors qu'elle fait des bénéfices depuis plusieurs années, qu'elle crée des emplois alors qu'elle en a supprimé plus de 7 000 en 2008 et qu'il y a obligation par l'Europe d'ouvrir le capital alors que les directives européennes ne l'obligent pas…

Il déclare « qu'il n'y a pas franchement de quoi amener tout le monde aux urnes… », alors qu'un sondage révèle que 59 % des sondés jugent nécessaire d'organiser un référendum sur l'avenir de La Poste.

La très forte participation dans les quartiers populaires et dans les zones rurales exprime le très fort attachement à La Poste et ses postier-es dans sa mission de service public sur tout le territoire.

L'opinion publique n'est pas dupe et n'a pas la mémoire courte. Elle sait quoi penser des propos du gouvernement jurant qu'il ne s'agit pas d'une privatisation.

Celui-ci doit retirer son projet de loi et organiser un référendum ! Pour arriver à obtenir ce référendum, la mobilisation devra s'amplifier.

Il en est de même pour tous les services publics. En effet, tous sont menacés par les privatisations, à moins que ce ne soit déjà fait…

Quoi qu'il arrive, Les Verts continueront à défendre les services publics.

PRESSION LIBRE EXPRESSION

Les contributions publiées dans ces pages n'engagent pas la rédaction de Gennevilliers Magazine

Union des Gennevillois

Patrick Théret

Grand Paris grand péril

Les collectivités locales sont bien mises à mal en ce moment. Déjà, avec la suppression de la taxe professionnelle, elles vont voir fondre leurs revenus. La compensation promise par le gouvernement est plus qu'aléatoire. En effet, rien n'indique qu'elle sera à la hauteur des sommes perdues par les communes, ni pendant combien de temps elle sera versée. Comment les villes pourront-elles financer leurs projets, comment auront-elles les moyens de leurs ambitions pour servir la population surtout dans une période de crise où l'aide publique est largement sollicitée ?
D'autre part, le projet de loi sur le Grand Paris a été adopté en Conseil des ministres. Alors que les élus locaux auraient voulu un projet capable de faire face pour la région parisienne aux grands défis de demain, le texte proposé en Conseil des ministres est au final un déni de démocratie puisqu'il retire aux élus le droit d'intervenir sur leur propre territoire en matière d'aménagement. Nous sommes là en face d'un coup de force du gouvernement contre la population et ses élus.
Il est inquiétant, au regard du texte proposé, de voir ce qui le sous-tend. Pour la première fois, un gouvernement fait le choix délibéré de nier la légitimité d'élus pour faire appliquer son programme par une grande machine technocratique. Ce projet de loi du Grand Paris, dans sa forme actuelle, éloignera encore plus les électeurs des lieux de décision en les privant d'interlocuteurs élus par eux. Nul ne sait qui sera le véritable décideur et encore moins la place qu'aura l'opinion de la population dans les choix d'aménagement qui seront faits. Il y a fort à parier que la spéculation immobilière ira bon train quand il s'agira de faire naître des projets d'urbanisme, principalement dans la petite couronne. Le risque est de voir une fois de plus les populations les plus fragiles repoussées encore plus loin en Ile-de-France pour laisser les classes aisées occuper les places de choix proches de Paris.
C'est maintenant qu'il faut s'opposer à ce projet de loi avant qu'il ne soit trop tard et avant que le gouvernement ait définitivement mis à exécution un plan qui méprise à ce point les habitants de la région Ile-de-France.

Gennevilliers pour tous

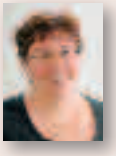

Isabelle Guichard

Grippes en série

Grippe A : on lui a vite enlevé son nom de grippe du cochon, pour essayer de faire oublier que le virus a pu muter et se transmettre à l'homme parce que des milliers de porcs sont entassés et bourrés d'antibiotiques. Pour gagner plus d'argent, plus vite, on nous fait manger n'importe quoi. 1 milliard d'euros dépensé par le gouvernement français pour un vaccin fabriqué à la hâte, avec peu d'essais en y introduisant des « adjuvants » présentant des risques. Et il n'est pas très rentable, on en produira seulement 675 millions de doses pour 6,5 milliards d'habitants : les pays les plus pauvres n'en auront pas.
Grippe H à l'Hôpital : personnel insuffisant (30 000 suppressions de postes prévues), fermeture de lits, de maternités (mais un tribunal a condamné la fermeture de la maternité de Valréas : 40 km pour accoucher, c'est dangereux). L'hôpital ne pourra faire face à un afflux de malades dû aux complications de la grippe. Réponse du gouvernement : des journées de 12 heures et encore plus de suppressions de jours de repos pour les personnels hospitaliers !
Grippe P comme dans service Public : les hôpitaux privés sauront en profiter et faire plus d'argent grâce à ce laminage du service public de santé. Et n'oublions pas tous les autres services publics menacés, comme La Poste – le gouvernement méprisant notre vote massif de début octobre contre la privatisation.
Grippe S à la Sécurité sociale : déremboursement du paracétamol (pourtant très utile en cas de grippe), augmentation de 2 € du forfait hospitalier.
Grippe F comme Flexibilité : journées plus longues, jours de repos supprimés… tout sera permis « grâce » à l'épidémie.
Grippe L comme Licenciements.
Grippe I comme Impôts locaux qui augmentent pour compenser la suppression de la taxe professionnelle.
Notre santé mérite mieux : des moyens pour un bon fonctionnement de l'hôpital public, vaccins sans adjuvants, gratuité des soins, paiement intégral des jours de maladie en cas de grippe A…

Rassemblement pour Gennevilliers , UMP

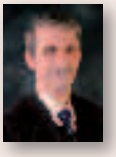

Christian Cléro

La Poste

La gauche se mobilise contre la réforme du statut de La Poste en vue de l'ouverture totale à la concurrence dès le 1er janvier 2010. Il ne faut pas oublier que la privatisation de La Poste a commencé en 1986 avec François Mitterrand puis avec Laurent Fabius en 1992 et Lionel Jospin en 1997, et ces gouvernements précédents comportaient des ministres communistes, comme Marie-George Buffet ou Jean-Claude Gayssot.
Changer le statut de La Poste c'est indispensable, et modifier le statut de La Poste ne signifie aucunement la privatiser pour lui donner les moyens de poursuivre sa modernisation et faire face aux nouveaux défis auxquels elle est confrontée.
Le projet de loi concrétise le changement de statut juridique de La Poste, qui passe du statut Epic à celui de société anonyme au 1er janvier 2010. L'État va investir 2,7 milliards d'euros pour financer les investissements de La Poste, ce qu'aucun gouvernement n'a jamais fait (la dette de La Poste s'élève à 6 milliards d'euros).
La Poste reste « un groupe public qui remplit des missions d'intérêt général ». Ses quatre missions d'intérêt général sont maintenues :
- La distribution du courrier (6 jours sur 7) sur l'ensemble du territoire ainsi le prix unique du timbre sera maintenu.
- La contribution à l'aménagement du territoire à travers ses points de contact.
- Le transport et la distribution de la presse.
- L'accessibilité bancaire.

Les droits et statuts des postiers qu'ils soient fonctionnaires ou contractuels restent inchangés.
Nous, élus UMP, nous soutenons le projet du gouvernement pour le changement de statut de La Poste.

Jacques Bourgoin
Maire de Gennevilliers,
Conseiller général
des Hauts-de-Seine
Tél. 01 40 85 62 23

Roland Muzeau
Député, 1er adjoint
Urbanisme et aménagement, action foncière, développement économique, communication.
Tél. 01 40 85 62 30

Arielle Vermillet-Parry
2e adjointe
Vie démocratique et citoyenne, lutte contre les discriminations, politiques de l'insertion et de l'emploi, prévention-sécurité, restauration municipale.
Tél. 01 40 85 62 31

Marc Hourson
3e adjoint
Président de l'Office public de l'Habitat, commerces et marchés aux comestibles, anciens combattants, tourisme, fêtes et cérémonies.
Tél. 01 40 85 62 33

Martine Monsel
4e adjointe
Logement, résorption habitat insalubre, lutte contre les expulsions, Grand projet de ville du Luth et des Grésillons.
Tél. 01 40 85 62 37

Mohamed Bellouch
5e adjoint
Solidarité, action sociale, handicapés, quotient familial, coopération internationale et jumelage.
Tél. 01 40 85 62 35

Latifa Meya
6e adjointe
Droit des femmes, prévention et promotion de la santé, crèches, haltes-garderies, relais assistantes maternelles.
Tél. 01 40 85 62 33

Olivier Mériot
7e adjoint
Finances et budget, personnel communal et moyens des services, affaires civiles et générales, propriétés communales extérieures.
Tél. 01 40 85 62 32

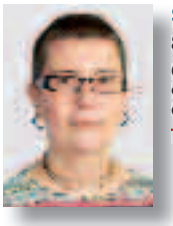

Sandrine Hertig
8e adjointe
Culture et développement culturel, école municipale de danse.
Tél. 01 40 85 62 35

Richard Merra
9e adjoint
Enseignement maternel, élémentaire, secondaire et supérieur, et service public communal dans les écoles maternelles et élémentaires.
Tél. 01 40 85 62 33

Yasmina Attaf
10e adjointe
Enfance et préadolescence, accueils de loisirs maternels et primaires, centres de vacances, interclasse.
Tél. 01 40 85 62 34

Abdelhakim Sari
11e adjoint
Sports, associations sportives et école municipale des sports.
Tél. 01 40 85 62 31

Muriel Goudou
12e adjointe
Développement durable, environnement, transport et circulation, infrastructures et bâtiments communaux, voirie-assainissement.
Tél. 01 40 85 62 32

Pour écrire aux élus par courrier électronique, taper en minuscules et sans espace prénom.nom@ville-gennevilliers.fr

Conseillers municipaux délégués

- **Anissa Ben Lahcene** - Vie associative.
- **Corinne Luxembourg** - Jeunesse.
- **Joëlle Mutis** - Retraités, coordination gérontologique, actions intergénérationnelles.
- **Laurent Noël** - Sécurité publique liée aux installations classées.
- **Anne-Laure Perez** - Conseil consultatif des services publics.
- **Marcelle Rohr** - Associations caritatives et épicerie sociale.

Élus en charge des quartiers

Marc Hourson - Chevrins ● Martine Monsel - Luth
Yasmina Attaf - Agnettes ● Muriel Goudou - Grésillons
Olivier Mériot - Village ● Joëlle Mutis - Fossé-de-l'Aumône
Yvette Ouchikh - Chandon - Brenu - Sévines

Conseillers municipaux aux responsabilités spécifiques

Yves Le Parc, charte Ville-handicap ● Patrice Leclerc, Très haut débit ● Patrick Théret, Patrimoine et mémoire de la ville et de la population ● Jacqueline Fleuret, présidente d'Agir ● Zine Boukriche, président de la Mission locale.

Votre député

Roland Muzeau
Député, premier adjoint

www.roland-muzeau.org
Tél. 01 40 85 62 30

Vos conseillers généraux

Jacques Bourgoin
(canton nord)

Tél. 01 40 85 62 23

Patrice Leclerc
(canton sud)

www.patrice-leclerc.org
Tél. 01 40 85 62 24

À toutes épreuves...

CarePort

L'UTILITAIRE

Tél. 01 34 38 76 00 - Fax : 01 34 38 76 01

Service vente de véhicules neufs (financement...)

mon compte assuré

JE ME FACILITE L'ASSURANCE MALADIE, J'OUVRE MON COMPTE SUR ameli.fr

Je consulte en temps réel mes remboursements.
Je gagne du temps.

Je télécharge un récapitulatif mensuel de mes remboursements.
J'ai moins de papiers à trier.

J'échange par e-mail avec ma caisse, je commande en ligne mes attestations.
Je n'ai plus besoin de me déplacer.

L'Assurance Maladie

Rendez-vous sur ameli.fr

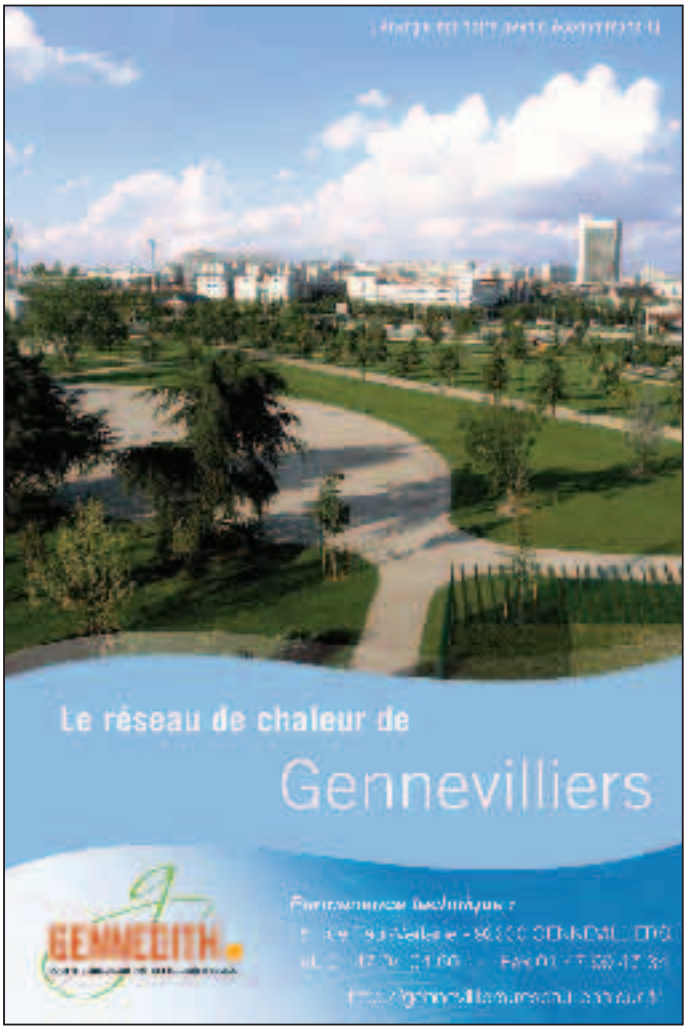

Le réseau de chaleur de Gennevilliers

GENNEVILLIERS

66, rue des Amandiers - 92000 NANTERRE
contact@hsp-publicite.fr / pao@hsp-publicite.fr

Pour votre publicité, contactez HSP, un commercial sera à votre écoute

01 55 69 31 00

Pourquoi ont-ils choisi **Samco opticiens ?**

...pour la santé visuelle

Nour a trouvé chez Samco les lunettes **TROPIQUE baby** *(recommandées par les orthoptistes) et une nouvelle copine !*

...pour la solidité

Enzo porte les lunettes **MINIMA junior**, *invisibles ultra résistantes faites sur mesure.*

...pour être bien dans ses verres

Jean-Claude porte des verres progressifs numériques sur une monture **EDEN PARK** *sa marque fétiche.*

...pour la mode

Ikram habille son regard de lunettes **MARC JACOBS** *(designer de Louis Vuitton).*

et pour la femme chic...

la place Vendôme s'invite à Gennevilliers, venez découvrir les lunettes bijoux

BOUCHERON
PARIS

Bénéficiez de 20% de remise immédiate
sur présentation de ce magazine

SAMCO OPTICIENS *depuis 1962*
138 avenue Gabriel Péri (face à la mairie) - 92230 Gennevilliers - Tél : 01 47 98 70 57